



Agriculture and  
Agri-Food Canada

Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

## **Sondage 2023-2024 sur les enjeux stratégiques des producteurs (vague VIII)**

Rapport final

**Préparé par Agriculture et Agroalimentaire Canada**

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Numéro de contrat : CW2332519

Valeur du contrat : 144 459,93 \$

Date d'attribution : 28 septembre 2023

Date de livraison : 27 mars 2024

Numéro d'inscription de la ROP : 055-23

Pour de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Agriculture et Agroalimentaire Canada à l'adresse [aafc.info.aac@agr.gc.ca](mailto:aafc.info.aac@agr.gc.ca).

**This report is also available in English.**

Canada 

# **Sondage 2023-2024 sur les enjeux stratégiques des producteurs (vague VIII)**

## **Rapport final**

Préparé par Agriculture et Agroalimentaire Canada

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Date : 27 mars 2024

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne auprès de 1 351 producteurs agricoles mené par Pollara Strategic Insights Inc. pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'étude a été menée en janvier et février 2024.

La présente publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Il faut obtenir une autorisation écrite préalable d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Pour de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez envoyer un courriel à

[aafc.info.aac@agr.gr.ca](mailto:aafc.info.aac@agr.gr.ca)

Agriculture et Agroalimentaire Canada

1341, chemin Baseline

Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Numéro de catalogue : A22-623/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-70278-0

Numéro d'Agriculture et Agroalimentaire Canada : 13191F

Numéro d'inscription de publications connexes : ROP 055-23

This publication is also available in English under this title: 2023-24 Strategic Issues Survey with Producers (Wave VIII).

Numéro de catalogue : A22-623/2024E-PDF (rapport final, en anglais)

ISBN : 978-0-660-70277-3

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ou la ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2024.



# Table des matières

Sommaire.....	6
A. Contexte et objectifs de la recherche.....	6
B. Méthodologie brève.....	6
C. Résumé des principales constatations .....	7
D. Note à l'intention du lecteur.....	10
E. Attestation de neutralité politique .....	10
Constatations détaillées.....	11
1. Risques et défis des exploitations agricoles au Canada .....	12
2. Pratiques agricoles et gestion du risque.....	21
3. Initiatives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) .....	28
4. Attentes à venir .....	33
Profils des producteurs.....	34
Annexe .....	42
Annexe A : Méthodologie de la recherche quantitative.....	42
Annexe B : Questionnaire du sondage .....	47



# Sommaire

## A. Contexte et objectifs de la recherche

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) mène le sondage sur les enjeux stratégiques des producteurs de façon périodique au Canada depuis 2007. L'étude a pour but de faire connaître l'opinion des producteurs vis-à-vis des enjeux agricoles actuels au Canada, de même que des priorités et politiques qui concernent le secteur agricole et agroalimentaire.

Le présent sondage, soit la huitième vague du suivi, tire parti des vagues précédentes pour indiquer les tendances avec le temps et mentionner les domaines d'intérêt tant nouveaux qu'évolutifs de l'AAC. L'étude de cette année continue de mettre l'accent sur les défis du secteur agricole au Canada, les mesures prises pour assurer et maintenir le développement durable de l'exploitation agricole et les programmes proposés aux producteurs agricoles. De plus, cette année, nous avons étudié les priorités émergentes telles que la perte alimentaire, la cybersécurité et la santé mentale, en plus d'analyser les nouvelles initiatives et nouveaux programmes de l'AAC.

La présente étude servira à concevoir des politiques, programmes et initiatives, en plus de contribuer à la planification des communications, au rayonnement et à la mobilisation des producteurs agricoles du pays.

## B. Méthodologie brève

Pollara a mené des sondages téléphoniques, à l'aide de la technologie d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (ETAO), auprès de 1 351 producteurs agricoles canadiens. Pour être admissibles, les répondants devaient avoir au moins 18 ans, habiter au Canada, être au moins un codécideur de leur exploitation agricole et afficher plus de 10 000 \$ de ventes agricoles en 2023. Le sondage a été mené du 14 janvier 2024 au 26 février 2024 en français et en anglais.

L'échantillon de producteurs agricoles provient de Dunn & Bradstreet. Vu la population totale de producteurs agricoles au Canada, un échantillon probabiliste de 1 351 producteurs donne lieu à une marge d'erreur de +/- 2,7 %, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est supérieure dans le cas des sous-populations et il convient de noter que la taille d'échantillonnage de certains sous-groupes ne suffit pas à tirer des observations significatives.

Le jeu de données a été pondéré par province et revenu agricole pour veiller à ce que les données soient représentatives.

Une description méthodologique complète est fournie à l'annexe A et le questionnaire est présenté à l'annexe B.

## C. Résumé des principales constatations

### Risques et défis des exploitations agricoles au Canada

Conformément aux constatations des années antérieures, les principaux risques commerciaux auxquels sont exposés les producteurs au Canada sont surtout associés aux répercussions du changement climatique et des conditions climatiques extrêmes (52 %), suivies des hausses des dépenses d'exploitation (32 %) qui sont aggravées par la volatilité et les variations des marchés (24 %). La moitié des producteurs (51 %) ont connu de la sécheresse et un producteur sur quatre (26 %) a connu des inondations au cours des deux dernières années. Un producteur sur quatre (27 %) en Colombie-Britannique a connu des feux de forêt pendant cette période.

Bien que ces problèmes soient courants dans toutes les provinces, les phénomènes météorologiques extrêmes constituent un plus grand risque commercial pour les exploitations agricoles du Québec (61 %), de l'Alberta (61 %), du Canada atlantique (57 %) et du Manitoba (56 %), tandis que les défis en matière de coûts sont plus souvent signalés en Alberta (38 %), en Saskatchewan (35 %) et en Colombie-Britannique (34 %).

Étant donné les risques auxquels les producteurs sont déjà exposés, on comprend que les coûts opérationnels (26 %) et le changement climatique (19 %) constituent, selon eux, les principaux enjeux du secteur agricole canadien au cours des cinq prochaines années.

Bien que la pénurie de main-d'œuvre ne soit pas mentionnée souvent en tant que risque commercial prioritaire (5 %), elle constitue un problème secondaire constant au fil des ans (8 % en 2022; 5 % en 2018). En 2024, 38 % des producteurs canadiens déclarent des difficultés avec le marché de l'emploi, surtout en matière de recrutement de travailleurs tant hautement qualifiés (48 %) que peu qualifiés (49 %). La pénurie de main-d'œuvre est une préoccupation plus prononcée avec les grandes exploitations agricoles (56 % parmi celles avec un revenu de plus de 500 000 \$) et au Canada atlantique (62 %), en Colombie-Britannique (50 %), en Ontario (47 %) et, dans une certaine mesure, au Québec (35 %) et en Alberta (35 %). Le tiers (33 %) des exploitations agricoles aux prises avec des problèmes de main-d'œuvre ont choisi d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires (TET). La plupart des exploitations agricoles qui ont choisi de ne pas embaucher de TET (67 %) ont trouvé d'autres solutions pour la main-d'œuvre (51 %), mais la confusion qui règne avec le processus de demande (15 %) et la difficulté à loger les TET (12 %) constituent d'autres obstacles à l'utilisation de ce programme.

Cette année, il y a de nouvelles questions sur la cybersécurité, dont sur les préoccupations, l'état de préparation et l'incidence. Très peu d'exploitations agricoles (9 %) ont connu un incident de cybersécurité ayant perturbé leur exploitation agricole. Toutefois, les producteurs expriment une préoccupation modérée (40 %) pour ce qui est d'être la cible de cyberattaques. À cette fin, ils ne sont que le tiers (34 %) à se déclarer plutôt prêts à gérer un tel incident.

## **Pratiques agricoles et gestion du risque**

En tenant compte du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes, des coûts de production et des défis de viabilité agricole ayant une incidence sur les exploitations agricoles canadiennes, les producteurs sont bien conscients du besoin d'établir la priorité des pratiques environnementales et de développement durable à leur exploitation agricole. La plupart des producteurs considèrent qu'il s'agit d'une priorité et ont mis en place nombre de programmes, pratiques et mesures à cette fin. Les mesures prises les plus courantes comprennent des mesures environnementales ou de développement durable (57 %), la production d'énergie électrique de secours (54 %), des systèmes de traçabilité (46 %), des mesures de biosécurité (42 %), des mesures de protection des animaux (40 %) et l'élaboration d'un plan d'urgence (39 %).

La moitié (49 %) des producteurs affirment que les perceptions publiques à l'égard de l'agriculture et de la production alimentaire ont une incidence au moins modérée sur leurs pratiques d'exploitation et les décisions qu'ils prennent. L'influence de la population sur le processus décisionnel concernant l'exploitation est en constante baisse avec le temps; 67 % des producteurs en 2018 et 59 % en 2022 déclarent être au moins modérément influencés par la population.

Les producteurs se tournent également vers les amis et connaissances (78 %), les agrologues (67 %), les fournisseurs de matériel ou de produits (59 %), les partenaires industriels (57 %) et d'autres conseillers pour de l'information lors du processus décisionnel quant aux pratiques à mettre en œuvre à leur exploitation agricole. Les médias sociaux (41 %) et les balados (26 %) constituent également de bonnes sources d'information, parmi les producteurs de tous les âges.

## **Initiatives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)**

La plupart des producteurs connaissent au moins un programme ou une initiative d'AAC; la vaste majorité d'entre eux mentionnent avoir vu, entendu ou lu quelque chose à propos des programmes Agri-stabilité (78 %) et Agri-investissement (74 %). Une mince majorité des producteurs affirment connaître le programme Agri-protection (56 %) et le Programme de paiements anticipés (51 %). Les autres programmes et initiatives d'AAC explorés sont moins connus.

Sans surprise, les programmes et initiatives les mieux connus sont aussi ceux pour lesquels il y a le plus de demandes de financement ou d'aide. À cette fin, la connaissance des programmes d'AAC est moindre en Colombie-Britannique par rapport au reste du pays, tout comme leur adoption.

Les programmes Agri-investissement (71 %) et Agri-stabilité (67 %) sont les plus populaires, encore plus parmi les exploitations agricoles avec un revenu supérieur à 500 000 \$ (81 % et 69 %, respectivement) et les exploitations agricoles de la Saskatchewan (85 % et 67 %, respectivement), du Québec (76 % et 84 %, respectivement) et de l'Alberta (70 % et 69 %, respectivement). La principale raison du fait de ne pas faire de demande pour Agri-stabilité est parce que ce programme n'est pas nécessaire (32 %). Ils sont très peu à déclarer qu'il n'est pas avantageux (11 %) ou qu'il est difficile d'en faire la demande (9 %). Par conséquent, améliorer la connaissance

de ces initiatives et programmes parmi les producteurs devrait en encourager un plus grand nombre à en profiter.

Près du tiers (32 %) des producteurs connaissent le Partenariat canadien pour une agriculture durable et ils sont un peu plus nombreux (38 %) à très bien ou assez bien connaître les renseignements et services de cette initiative. Bien que la connaissance générale soit presque semblable aux niveaux constatés lors des années précédentes (34 % de connaissance en 2022 par rapport à 28 % en 2018), la connaissance des détails est beaucoup plus faible maintenant (50 % de connaissance en 2022 par rapport à 47 % en 2018). Les producteurs au courant de l'initiative ont tendance à avoir une impression positive (47 %) ou neutre (34 %) du programme.

Cette année, la connaissance des services de soutien en santé mentale a été analysée. Plus de la moitié (54 %) des producteurs sont au courant de ces mesures de soutien et initiatives; cependant, ils ne sont que 1 % à déclarer accéder à ces services.

### **Attentes à venir**

Les producteurs canadiens ont des points de vue mitigés quant au résultat économique de leur entreprise, et ce, puisqu'ils sont presque le même nombre à déclarer que leur revenu net a augmenté (37 %), est resté stable (32 %) ou a baissé (29 %) au cours des cinq dernières années. Ces sentiments se transfèrent aux attentes concernant l'avenir de leur exploitation agricole – le tiers (32 %) des producteurs sont d'avis que l'avenir de leur exploitation agricole sera mieux, un pourcentage un peu plus petit (28 %) croit qu'il sera pire et le reste (33 %) des producteurs sont d'avis qu'il n'y aura aucun changement. Bien que les perspectives économiques des producteurs canadiens soient devenues un peu plus pessimistes ces dernières années, puisque dans l'ensemble, les Canadiens sont moins rassurés quant à leur avenir économique qu'il y a quelques années, il convient de noter que les perspectives économiques des producteurs agricoles ne se sont que légèrement détériorées (36 % mieux versus 28 % pire en 2022 et 35 % mieux versus 28 % pire en 2018).

Les producteurs du Canada atlantique (44 % mieux versus 20 % pire), du Québec (41 % versus 24 %), de la Colombie-Britannique (35 % versus 19 %) et du Manitoba (33 % versus 20 %) ont beaucoup plus tendance à être d'avis que leur exploitation agricole sera en meilleure posture au cours des cinq prochaines années par rapport à en pire posture. À l'opposé, les producteurs de l'Alberta (25 % mieux versus 29 % pire), de l'Ontario (33 % versus 34 %) et de la Saskatchewan (29 % versus 30 %) ont moins tendance à être aussi optimistes; ils sont légèrement plus enclins à s'attendre à des jours pires que meilleurs au cours des cinq prochaines années.

Sauf pour les producteurs d'oléagineux et de céréales qui ont plus tendance à croire que les jours seront pires (32 %) au lieu de meilleurs (25 %), tous les autres producteurs croient que leur exploitation agricole va s'améliorer et non se détériorer au cours des prochaines années. Il convient de noter que les producteurs de bovins, de lait et de produits laitiers sont les plus optimistes à propos de leur exploitation agricole (44 % mieux versus 24 % pire).

## D. Note à l'intention du lecteur

Les constatations détaillées sont présentées dans les parties qui suivent. Les résultats globaux du sondage de 2024 sont présentés dans la partie principale de l'exposé des faits et, en général, ils sont soutenus par une présentation tabulaire et étiquetés en tant que « 2024 ». Les résultats sont comparés, le cas échéant, aux constatations des sondages de 2022, 2018, 2017 et 2013, ainsi que présentés dans des tableaux sous les titres relatifs à l'année correspondante. En cas de grandes différences entre les provinces, les exploitations agricoles avec divers revenus et les différents types d'exploitations agricoles, elles sont décrites dans le rapport au sein du paragraphe principal ou en tant que texte à puces.

On n'indique que les différences statistiquement et largement significatives entre les sous-groupes. Quand des différences ne sont pas indiquées dans le rapport, on peut présumer soit qu'elles ne sont pas statistiquement significatives\* dans leur variation par rapport à l'ensemble ou que la différence a été jugée trop petite sur le plan substantiel pour être digne de mention.

Les résultats pourraient ne pas égaler 100 % en raison de l'arrondissement.

*\* Des tests du chi carré et tests t normaux ont été utilisés, le cas échéant. Les différences notées étaient significatives à 95 %.*

## E. Attestation de neutralité politique

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Numéro de contrat : CW2332519

Valeur du contrat : 144 459,93 \$

Date d'attribution : 28 septembre 2023

Date de livraison : 27 mars 2024

Par la présente, j'atteste à titre de représentant de Pollara Strategic Insights Inc. que les résultats visés sont conformes en tout point aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique indiquées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. En particulier, les résultats visés ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote des électeurs, les préférences en matière de partis politiques, la position envers l'électorat ou les cotes d'évaluation du rendement d'un parti politique ou de ses chefs.

Signature :

Date : 27 mars 2024



Dan Arnold, dirigeant principal de la stratégie  
Pollara Strategic Insights

# Constatations détaillées

Les constatations détaillées du projet de recherche sont divisées en quatre sous-parties :

1. Risques et défis des exploitations agricoles au Canada
2. Pratiques agricoles et gestion du risque
3. Initiatives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
4. Attentes à venir

Ensuite, il y a une partie qui brosse le portrait des différents types de producteurs agricoles.

# 1. Risques et défis des exploitations agricoles au Canada

## Risques commerciaux et risques d'incidents (situations d'urgence)

La moitié (52 %) des producteurs canadiens affirment que les répercussions du changement climatique, dont les catastrophes naturelles et les fluctuations climatiques extrêmes, constituent leur principal risque commercial. Ce défi est à l'avant-plan depuis 2013.

Le changement climatique et les conditions climatiques extrêmes entraînent d'importants risques commerciaux pour les exploitations agricoles du Québec (61 %), de l'Alberta (61 %), du Canada atlantique (57 %) et du Manitoba (56 %), avec des risques moindres mais présents en Saskatchewan (48 %), en Colombie-Britannique (47 %) et en Ontario (41 %). Les exploitations de produits agricoles (59 %) et d'oléagineux/de céréales (56 %) ont plus tendance à penser que le changement climatique représente un risque commercial pour elles.

Le risque perçu avec le changement climatique est compréhensible, étant donné que la moitié des producteurs (51 %) ont connu de la sécheresse et un producteur sur quatre (26 %) a connu des inondations au cours des deux dernières années. Moins d'un producteur sur dix (7 %) a été touché par des feux de forêt au cours des deux dernières années, malgré leur croissance au cours des dernières années.

Le tiers (32 %) des producteurs affirment que leurs coûts d'exploitation, de production et d'intrants augmentent, 24 % subissent les variations des prix du marché et 15 % sont d'avis que la rentabilité et la viabilité du secteur agricole constituent des risques pour leurs activités. De plus, les risques axés sur les coûts ont un peu plus tendance à être mentionnés comme étant des risques pertinents aux exploitations agricoles à revenu élevé (500 000 \$ et plus), comparativement aux exploitations agricoles à revenu moyen à faible (moins de 500 000 \$). L'inverse est vrai sur le plan des risques associés au changement climatique.

Les risques et défis associés au changement climatique et aux dépenses d'exploitation reviennent souvent comme facteurs principaux depuis 2013; en particulier, les coûts accrus de production et d'intrants et les variations des marchés. Il convient de noter que la probabilité que les exploitations agricoles soient touchées par des maladies ou parasites baisse avec le temps, de 24 % en 2013 à 13 % en 2024.

Peu de producteurs déclarent que les changements apportés aux politiques gouvernementales (8 %) et aux taxes et impôts (6 %) constituent un défi pour leur exploitation agricole, ce qui est conforme à la vague précédente (6 % et 4 %, respectivement).

**Tableau 1 – Q7. À quels types de risques votre entreprise agricole est-elle exposée? Base : Total (n=1 351)**

	2024	2022	2018	2017	2013
Impacts du changement climatique / catastrophes naturelles et fluctuations extrêmes des conditions météorologiques	52 %	52 %	47 %	48 %	52 %
Augmentation des coûts d'exploitation	32 %	35 %	23 %	27 %	34 %
Fluctuations / volatilité des prix sur le marché	24 %	20 %	36 %	34 %	29 %
Rentabilité / viabilité du secteur agricole / gagner sa vie / couvrir les coûts	15 %	5 %	2 %	-	-
Maladies ou parasites	13 %	12 %	15 %	20 %	24 %
Taux d'intérêt	9 %	4 %	3 %	-	-
Modifications des politiques et des programmes gouvernementaux	8 %	6 %	10 %	9 %	5 %
Obstacles au commerce / obstacles à l'accès au marché	6 %	6 %	15 %	11 %	1 %
Taxes / taxe sur le carbone	6 %	4 %	1 %	-	-
Problèmes de main-d'œuvre	5 %	-	-	-	-
Marketing / commercialisation	3 %	-	-	-	-
Les réponses pour la vague de 2024 qui représentent moins de 3 % ne sont pas indiquées.					

Comme nous l'avons mentionné, une grande part de producteurs ont vécu des situations d'urgence associées au changement climatique au cours des deux dernières années : les exploitations agricoles de l'Alberta (78 %), du Manitoba (76 %), de la Saskatchewan (69 %) et de la Colombie-Britannique (57 %) déclarent avoir connu de la sécheresse; celles du Canada atlantique (64 %) et du Québec (52%) déclarent avoir connu des inondations ou une hausse des précipitations; 68 % des exploitations agricoles du Canada atlantique ont connu des ouragans et 27 % des exploitations agricoles de la Colombie-Britannique ont connu des feux de forêt.

**Tableau 2 – Q8. Parmi les situations d'urgence suivantes, quelles sont celles que votre exploitation agricole a rencontrées au cours des deux dernières années? Base : Total (n=1 351)**

	Total	Atl.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Sécheresse	51 %	33 %	6 %	36 %	76 %	69 %	78 %	57 %
Inondation / précipitations excessives	26 %	64 %	52 %	32 %	27 %	6 %	13 %	16 %
Maladie des plantes	19 %	26 %	18 %	23 %	28 %	20 %	10 %	22 %
Maladie animale	12 %	2 %	11 %	14 %	17 %	14 %	9 %	10 %
Feux de forêt	7 %	7 %	2 %	4 %	1 %	5 %	9 %	27 %
Cyberattaque	4 %	4 %	1 %	7 %	2 %	3 %	3 %	8 %
Ouragan	3 %	68 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	-
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	24 %	12 %	35 %	31 %	8 %	21 %	16 %	26 %

## Défis avec le marché de l'emploi

Près de quatre exploitations agricoles sur dix (38 %) ont connu des difficultés sur le plan de la main-d'œuvre au cours des deux dernières années, soit une légère hausse de trois points par rapport à 2022. Les exploitations agricoles avec un revenu d'au moins 1 M\$ ont beaucoup plus tendance à déclarer qu'il s'agit d'un défi (61 %), ce qui est conforme aux constatations antérieures.

- Les difficultés rencontrées en raison du marché du travail sont également plus prononcées pour les exploitations de produits agricoles (57 %), les producteurs de lait et de produits laitiers (49 %) et les exploitations d'élevage d'animaux et de bétail (46 %).

**Tableau 3 – Q40. Durant les deux dernières années, avez-vous fait face à des difficultés liées au marché de l'emploi? (P. ex. en matière de recrutement, de formation, etc.) Base : Total (n=1 351)**

	Total	Revenu agricole (Moins de 100 000 \$)	Revenu agricole (100 000 \$ à 500 000 \$)	Revenu agricole (500 000 \$ à 1 M\$)	Revenu agricole (1 M\$ et plus)
Oui	38 %	32 %	34 %	44 %	61 %
Non	62 %	68 %	66 %	56 %	38 %

Au milieu des pressions continues exercées par le marché de l'emploi au Canada, les exploitations agricoles confrontées à la pénurie de main-d'œuvre doivent également relever un défi en matière de recrutement, soit recruter et attirer tant des travailleurs peu qualifiés/à faible rémunération (49 %) que des travailleurs hautement qualifiés/à salaires élevés (48 %). Ces défis sont conformes aux constatations de 2022; cependant, le recrutement de travailleurs hautement qualifiés était moins difficile en 2022 (50 % pour les travailleurs peu qualifiés/à faible rémunération et 39 % pour les travailleurs hautement qualifiés/à salaires élevés).

- Le recrutement de travailleurs peu qualifiés représente un défi marqué pour les exploitations agricoles de la Colombie-Britannique (64 %), du Canada atlantique (58 %) et de l'Ontario (57 %), tandis que pour les exploitations agricoles de la Saskatchewan, il est difficile de recruter à la fois des travailleurs peu qualifiés (50 %) et hautement qualifiés (59 %).

**Tableau 4 – Q41. Quelles difficultés avez-vous rencontrées? Base : Les répondants qui ont eu à relever des défis relatifs au marché de l'emploi (n=617)**

	<b>2024</b>	<b>2022</b>
Recruter/attirer des travailleurs peu qualifiés/à faible rémunération	49 %	50 %
Recruter/attirer des travailleurs hautement qualifiés/à salaires élevés	48 %	39 %
Recruter/attirer des travailleurs (en général)	23 %	11 %
Budget insuffisant pour fournir des salaires et des avantages sociaux concurrentiels	12 %	8 %
Rétention du personnel existant	9 %	10 %
Faibles capacités de formation pour les nouveaux employés/le personnel existant	4 %	5 %
Accès à des options de transport vers la ferme/l'exploitation pour les travailleurs	3 %	2 %
Accès à des options de logement pour le personnel	1 %	2 %
Autre	5 %	4 %
Vu que les répondants pouvaient donner jusqu'à trois réponses, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.		

Pendant la dernière année, seulement 17 % des exploitations agricoles ont choisi d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires. Toutefois, ce chiffre double (33 %) concernant les exploitations agricoles ayant vécu une pénurie de main-d'œuvre. Les chiffres sont aussi beaucoup plus élevés parmi les exploitations agricoles avec un revenu supérieur à 1 M\$ (45 %).

- La pénurie de main-d'œuvre est plus prononcée parmi les exploitations agricoles du Canada atlantique (62 %), de la Colombie-Britannique (50 %) et de l'Ontario (47 %). En ce sens, les producteurs de la Colombie-Britannique (26 %) et de l'Ontario (23 %) avaient plus tendance à embaucher des travailleurs étrangers temporaires. Cependant, même si la pénurie de main-d'œuvre est plus courante dans le Canada atlantique, les producteurs de l'endroit ont plus tendance que ceux de la Colombie-Britannique et de l'Ontario à embaucher des travailleurs étrangers temporaires (16 %). Les producteurs québécois ont également plus tendance que ceux du Canada atlantique à embaucher des travailleurs étrangers temporaires (22 %), et ce, même si seulement 35 % des exploitations agricoles du Québec subissent une pénurie de main-d'œuvre.

**Tableau 5 – Q42. Au cours de la dernière année, avez-vous employé des travailleurs étrangers temporaires? Base : Total (n=1 351)**

	<b>Total</b>	<b>Atl.</b>	<b>Qc</b>	<b>Ont.</b>	<b>Man.</b>	<b>Sask.</b>	<b>Alb.</b>	<b>C.-B.</b>
Oui	17 %	16 %	22 %	23 %	11 %	6 %	13 %	26 %
Non	83 %	84 %	78 %	77 %	89 %	94 %	87 %	74 %

Les deux tiers (67%) des producteurs aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre n'ont pas embauché de travailleurs étrangers temporaires. La raison principale fournie pour ne pas en avoir embauché est qu'ils n'avaient pas besoin de travailleurs supplémentaires ou qu'ils ont trouvé des travailleurs canadiens (51 %). Cela dit, 15 % des producteurs affirment avoir trouvé le processus de demande trop compliqué et 12 % qu'il est difficile de loger les travailleurs.

Le coût et la difficulté de trouver des logements sont des raisons citées plus souvent au Canada atlantique pour ne pas avoir embauché de TET, ce qui explique en partie pourquoi les producteurs du Canada atlantique confrontés à une pénurie de main-d'œuvre ont moins tendance à embaucher des TET.

### Pertes de production alimentaire

Comme on l'a vu dans la partie précédente, les producteurs canadiens font face à des défis avec leur exploitation en raison d'événements associés au changement climatique. Les phénomènes météorologiques constituent également la cause principale (80 %) des pertes de production alimentaire aux exploitations agricoles qui produisent des fruits et légumes (71 %), des oléagineux et des céréales (88 %) et du lait et des produits laitiers (76 %) au cours des deux dernières années. Les autres causes, comme les maladies animales ou des plantes (11 %) et les problèmes de parasites et de feux de forêt (8%), traînent loin derrière.

Tandis que les phénomènes météorologiques extrêmes constituent la cause principale de pertes de production alimentaire dans l'ensemble des provinces, les exploitations agricoles du Canada atlantique ont aussi eu à composer avec une pénurie de main-d'œuvre (18 %) et des feux de forêt (14 %). En Ontario (22 %) et parmi les exploitations de produits agricoles en particulier (24 %), les maladies animales ou des plantes constituent également un problème.

**Tableau 6 – Q36. Quelles ont été, le cas échéant, les causes de pertes de production alimentaire (prête à être récoltée ou récoltée) subies par votre exploitation agricole au cours des deux dernières années? Base : Tous les répondants, sauf les grands éleveurs de bovins, les apiculteurs et les aviculteurs (n=746)**

	Total	Atl.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Détérioration de la production à cause de phénomènes météorologiques	80 %	93 %	85 %	66 %	82 %	84 %	95 %	70 %
Maladies animales ou des plantes	11 %	4 %	10 %	22 %	9 %	8 %	3 %	9 %
Parasites ou feux de forêt	8 %	14 %	2 %	9 %	5 %	17 %	5 %	10 %
Capacité de main-d'œuvre insuffisante	4 %	18 %	2 %	9 %	1 %	2 %	2 %	5 %
Seules les quatre raisons principales sont indiquées.								

## Cyberincidents

Environ un producteur sur dix (9 %) signale avoir déjà été victime d'un cyberincident. Les exploitations agricoles avec un revenu de plus de 1 M\$ (16 %) ont beaucoup plus tendance à déclarer un incident de cybersécurité.

Parmi les exploitations agricoles touchées, les incidents comprennent des virus (19 %), une fraude bancaire ou par carte de crédit (18 %), un piratage (17 %), des courriels frauduleux (17 %) et un vol d'identité (12 %).

**Tableau 7 – Q13. Votre exploitation agricole a-t-elle déjà été victime d'un cyberincident? Base : Total (n=1 351)**

	Total	Revenu agricole (Moins de 100 000 \$)	Revenu agricole (100 000 \$ à 500 000 \$)	Revenu agricole (500 000 \$ à 1 M\$)	Revenu agricole (1 M\$ et plus)
Oui	9 %	5 %	10 %	7 %	16 %
Non	90 %	94 %	88 %	93 %	84 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	1 %	1 %	2 %	1 %	0 %

Bien qu'un très petit nombre d'exploitations agricoles aient connu un cyberincident, un pourcentage modéré de producteurs (40 %) mentionnent être très ou assez préoccupés qu'un cyberincident perturbe leur exploitation agricole.

- Les exploitations agricoles avec un revenu d'au moins 1 M\$ ont beaucoup plus tendance à être préoccupés (55%), ce qui n'est pas surprenant vu qu'ils ont plus tendance à être la cible de cyberattaques. Bien qu'un nombre moindre d'exploitations agricoles avec un revenu entre 500 000 \$ et 1 M\$ aient subi un cyberincident (7 %), elles restent préoccupées (47 %).
- Les inquiétudes sont également plus marquées chez les producteurs âgés (55 ans et plus (44 %)) que chez les 45 à 54 ans (33 %) et les moins de 45 ans (30 %).

**Tableau 8 – Q11. À quel point êtes-vous préoccupé(e), le cas échéant, par la possibilité qu'un cyberincident perturbe les activités de votre exploitation agricole? Base : Total (n=1 351)**

	Total	Revenu agricole (Moins de 100 000 \$)	Revenu agricole (100 000 \$ à 500 000 \$)	Revenu agricole (500 000 \$ à 1 M\$)	Revenu agricole (1 M\$ et plus)
<b>Préoccupé(e) (très/assez)</b>	<b>40 %</b>	<b>36 %</b>	<b>38 %</b>	<b>47 %</b>	<b>55 %</b>
<b>Pas préoccupé(e) (peu/pas du tout)</b>	<b>59 %</b>	<b>64 %</b>	<b>61 %</b>	<b>51 %</b>	<b>45 %</b>
Très préoccupé(e)	13 %	13 %	11 %	11 %	19 %
Assez préoccupé(e)	27 %	23 %	27 %	36 %	36 %
Peu préoccupé(e)	31 %	28 %	34 %	32 %	31 %
Pas du tout préoccupé(e)	28 %	36 %	27 %	20 %	15 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %

Bien que quatre producteurs sur dix (40 %) soient préoccupés par les cyberincidents, ils ne sont que le tiers (34 %) à se déclarer au moins plutôt prêts à gérer un tel incident.

- Il convient de noter que les exploitations de production de lait et de produits laitiers (41 %) et les exploitations bovines (43 %) ont tendance à être préoccupées par les cyberincidents; cependant, elles sont parmi les moins bien prêtes (77 % et 66 % respectivement qui affirment être un peu ou pas du tout prêtes).

**Tableau 9 – Q12. Dans quelle mesure votre exploitation agricole est-elle prête à réagir en cas de cyberincident? Base : Total (n=1 351)**

	Total	Revenu agricole (Moins de 100 000 \$)	Revenu agricole (100 000 \$ à 500 000 \$)	Revenu agricole (500 000 \$ à 1 M\$)	Revenu agricole (1 M\$ et plus)
<b>Prête (très/plutôt)</b>	<b>34 %</b>	<b>31 %</b>	<b>35 %</b>	<b>35 %</b>	<b>39 %</b>
<b>Pas prête (un peu/pas du tout)</b>	<b>62 %</b>	<b>65 %</b>	<b>61 %</b>	<b>62 %</b>	<b>59 %</b>
Très prête	10 %	10 %	8 %	9 %	11 %
Plutôt prête	24 %	21 %	27 %	26 %	28 %
Un peu prête	27 %	24 %	27 %	34 %	33 %
Pas du tout prête	35 %	40 %	34 %	28 %	27 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	4 %	4 %	4 %	3 %	2 %

## Défis probables du secteur agricole canadien au cours des cinq prochaines années

Étant donné les types de risques auxquels les producteurs ont été confrontés récemment, comme les répercussions du changement climatique et la hausse des coûts opérationnels, il n'est pas étonnant que les coûts de production (26 %) et les répercussions du changement climatique, des conditions climatiques extrêmes ou des catastrophes naturelles (19 %) soient désignés comme étant les enjeux probables les plus importants du secteur agricole canadien au cours des cinq prochaines années. Ces résultats sont presque conformes à ceux de 2022 (28 % et 21 %, respectivement), tandis que ces deux enjeux sont désormais beaucoup plus importants qu'en 2018 (13 % et 11 %, respectivement).

- Les répercussions du changement climatique et les coûts opérationnels sont désignés de façon presque égale en tant que préoccupation pressante par les producteurs du Québec (29 % et 27 %, respectivement), de la Saskatchewan (25 % et 27 %, respectivement) et de la Colombie-Britannique (23 % et 22 %, respectivement).
- Les coûts de la production et des intrants sont considérés comme des défis de plus grande envergure que le changement climatique par les producteurs du Canada atlantique (30 % coûts versus 15 % changement climatique) et de l'Ontario (27 % versus 10 %), tandis que les producteurs de l'Alberta (26 % coûts versus 20 % changement climatique) et du Manitoba (17 % v versus 12 %) prévoient que les coûts de production ne seront que d'une envergure un peu plus grande que le changement climatique.

Comparativement à leurs sentiments vis-à-vis de ces enjeux en 2022, les producteurs ont un peu plus tendance à être d'avis que l'intervention gouvernementale (10 %, hausse de 5 %) et la rentabilité ou la viabilité du secteur agricole (9 %, hausse de 5 %) représenteront des défis au cours des cinq prochaines années. À l'inverse, le prix des produits de base (6 %) et les obstacles au commerce international (3 %), qui étaient considérés comme des défis de plus grande envergure en 2018 (11 % et 16 %, respectivement), ont désormais beaucoup moins tendance à être considérés comme des enjeux pertinents pour l'avenir.

Les préoccupations en matière de pénurie de main-d'œuvre sont presque les mêmes que celles des années antérieures (7 % en 2024 versus 8 % en 2022 et 5 % en 2018). La pénurie de main-d'œuvre constitue davantage un défi continu pour les producteurs du Canada atlantique (17 %), de l'Ontario (12 %) et de la Colombie-Britannique (12 %).

**Tableau 10 – Q5. En songeant à l’avenir, quel sera selon vous le problème le plus important auquel l’agriculture canadienne sera confrontée au cours des cinq prochaines années? Base : Total (n=1 351)**

	<b>2024</b>	<b>2022</b>	<b>2018</b>
Coûts de production / coûts des intrants	26 %	28 %	13 %
Impacts du changement climatique / catastrophes naturelles et fluctuations extrêmes des conditions météorologiques	19 %	21 %	11 %
Intervention gouvernementale	10 %	5 %	-
Rentabilité / viabilité du secteur agricole / gagner sa vie / couvrir les coûts	9 %	4 %	5 %
Pénuries de main-d’œuvre / disponibilité / main-d’œuvre (général)	7 %	8 %	5 %
Prix des produits de base / prix variables	6 %	4 %	11 %
Taxe sur le carbone	5 %	3 %	3 %
Préoccupations environnementales	5 %	-	-
Barrières commerciales / barrières commerciales internationales	3 %	3 %	16 %
Les réponses pour la vague de 2024 qui représentent moins de 3 % ne sont pas indiquées.			

## 2. Pratiques agricoles et gestion du risque

### Mesures, programmes et pratiques mis en œuvre par les exploitations agricoles

En tenant compte du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes, des coûts de production et des défis de viabilité agricole ayant une incidence sur les exploitations agricoles canadiennes, les producteurs sont bien conscients du besoin d'établir la priorité des pratiques environnementales et de développement durable à leur exploitation agricole. Plus de huit producteurs sur dix (85 %) sont d'avis qu'il s'agit d'une priorité au moins modérée et plus de quatre sur dix (43 %) considèrent qu'il s'agit d'une priorité élevée.

- Les producteurs du Canada atlantique et de la Colombie-Britannique mettent un accent plus marqué sur cette question, avec 71 % et 60 % respectivement qui en font une priorité élevée, surpassant les autres régions.
- En particulier, près de six exploitations de produits agricoles sur dix (58 %) accordent une priorité élevée à cette question, par rapport à entre 39 % et 43 % des producteurs d'autres types d'exploitations agricoles.

**Tableau 11 – Q39. Dans quelle mesure pensez-vous que la mise en place d'initiatives de durabilité environnementale constitue une priorité pour vous? Diriez-vous que c'est une? Base : Total (n=1 351)**

	2024	*2022
Priorité élevée	43 %	50 %
Priorité modérée	42 %	41 %
Faible priorité	14 %	9 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	1 %	-

\* En anglais, cette question était formulée différemment en 2022. En raison de la modification du libellé en anglais, on ne peut pas comparer les résultats directement; toutefois, vu que le contexte est semblable, les données de suivi sont indiquées pour 2022.

De plus, la plupart des producteurs signalent avoir mis en œuvre de nombreuses mesures en matière d'environnement et de développement durable, la plus commune étant la rotation des cultures (74 %). Les deux tiers des producteurs mentionnent avoir réduit l'usage de pesticides (64 %), adopté des pratiques visant à améliorer la santé du sol comme un plan de gestion des nutriments (63 %), amélioré le stockage de carbone (63 %) et adopté des systèmes de culture sans ou à faible labour (62 %). Il s'agit de pratiques courantes également mises en place aux exploitations agricoles lors des années antérieures.

À vrai dire, les producteurs qui considèrent que mettre des pratiques en matière d'environnement et de développement durable en œuvre à leur exploitation agricole est une priorité ont plus tendance à avoir également instauré bon nombre de programmes et pratiques à leur exploitation

agricole. Dans la même veine, les exploitations agricoles à revenu élevé ont plus tendance à mettre ces mesures et pratiques en œuvre; la probabilité de mise en place de ces programmes et pratiques diminue avec la baisse du revenu agricole.

**Tableau 12 – Q15 à Q28. Parmi les mesures, pratiques ou programmes suivants, lesquels avez-vous mis en œuvre? Base : Total (n=1 351)**

	2024	2022	2018	2017
Rotation des cultures*	74 %	74 %	-	-
Réduction de l'utilisation de pesticides	64 %	66 %	70 %	67 %
Plan de gestion des nutriments	63 %	67 %	66 %	60 %
Améliorer le taux de stockage du carbone dans des sols sains*	63 %	63 %	-	-
Systèmes de culture sans/à faible labour*	62 %	63 %	-	-
Programmes de gestion de l'environnement	59 %	67 %	71 %	63 %
La gestion bénéfique du fumier	56 %	54 %	60 %	52 %
Améliorer la biodiversité*	54 %	62 %	-	-
Réduction de l'utilisation des engrais	53 %	62 %	-	-
Mesures pour réduire les pertes alimentaires à l'exploitation agricole	51 %	44 %	-	-
Planter des cultures de couverture*	50 %	60 %	-	-
Plan d'irrigation ou de conservation des eaux / amélioration de la qualité de l'eau	48 %	41 %	43 %	34 %
Mesures ou pratiques visant à réduire ou à éliminer l'utilisation de médicaments ou d'antibiotiques chez les animaux d'élevage	43 %	48 %	55 %	47 %
Réduction des émissions de méthane*	24 %	25 %	-	-
* Ces éléments étaient libellés différemment en 2022 : parmi les mesures, pratiques ou programmes de durabilité environnementale suivants, lesquels avez-vous mis en œuvre à votre exploitation agricole? On ne peut pas comparer les résultats directement puisque la question était différente. Cependant, puisque ces éléments sont les mêmes et ils ont été posés dans un contexte semblable, les données de suivi sont indiquées pour 2018 et 2022, le cas échéant.				

Un peu moins de six producteurs sur dix ont pris des mesures pour améliorer les mesures en matière de salubrité alimentaire (59 %) et les pratiques sans cruauté et respectueuses du bien-être animal (58 %). De plus, certains parlent publiquement du fonctionnement de leur exploitation agricole (46 %) ou participent à un programme d'assurance adapté au secteur (36 %).

**Tableau 13 – Q29 à Q32. Parmi les mesures, pratiques ou programmes suivants, lesquels avez-vous mis en œuvre? Base : Total (n=1 351)**

	2024	2022	2018	2017
Mesures renforcées en matière de salubrité alimentaire	59 %	60 %	68 %	59 %
Pratiques sans cruauté et respectueuses du bien-être animal	58 %	59 %	67 %	59 %
Parler publiquement du fonctionnement de votre exploitation agricole	46 %	53 %	60 %	-
Participation à un programme d'assurance adapté au secteur ou à l'industrie	36 %	38 %	37 %	-

- De nombreux producteurs des différents types d'exploitations agricoles déclarent avoir mis plusieurs mesures en place. Voici certaines des mesures utilisées davantage par certains types d'exploitations agricoles :
  - Les exploitations d'oléagineux et de céréales ont plus tendance à faire la rotation des cultures (91 %) et à adopter des systèmes de culture sans ou à faible labour.
  - Les exploitations de produits agricoles ont plus tendance à mentionner une réduction de l'utilisation de pesticides (75%), une amélioration des mesures en matière de salubrité alimentaire (75 %), la rotation des cultures (72 %) et l'amélioration de la biodiversité (72 %).
  - Les exploitations de production de lait et de produits laitiers sont les plus enclines à mentionner la réduction ou l'élimination de l'utilisation de médicaments ou d'antibiotiques chez les animaux (84 %), avec des pratiques de gestion bénéfique du fumier (92 %) et sans cruauté et respectueuses du bien-être animal (95 %).
  - La plupart des exploitations bovines (93 %) et d'élevage d'animaux et de bétail (81 %) déclarent des pratiques sans cruauté et respectueuses du bien-être animal.
- En général, les producteurs de moins de 65 ans ont un peu plus tendance à avoir mis en place de nombreuses mesures différentes que ceux de 65 ans et plus. Il convient de noter que le premier groupe a plus tendance à réduire son utilisation de pesticides (67 % versus 61 %), à réduire son utilisation d'engrais (58 % versus 48 %) pour, à la place, mettre en place des plans de gestion des nutriments (67 % versus 60 %), améliorer la biodiversité (61 % versus 48 %), planter des cultures de couverture (54 % versus 47 %) et instaurer des programmes de gestion de l'environnement (62 % versus 56 %).

Plus de la moitié (53 %) des producteurs indiquent avoir réduit l'utilisation des engrais et près de la moitié (45 %) mentionnent s'abstenir de les utiliser. Parmi ceux qui les utilisent, la moitié indique qu'être en mesure d'harmoniser les pratiques avec celles qui mènent à l'obtention de la certification 4B (50 %) et avoir accès aux services qui aident à décider quelles sont les pratiques à mettre en œuvre (49 %) les encourageraient à instaurer des mesures pouvant réduire les émissions découlant de l'usage d'engrais.

- Avoir accès aux services qui aident à décider quelles sont les pratiques à mettre en œuvre et la possibilité d'harmoniser les pratiques avec celles qui mènent à l'obtention de la certification 4B sont des points plus importants pour les exploitations agricoles à revenu élevé (500 000 \$ et plus; 66 % et 61 %, respectivement), d'oléagineux et de céréales (58 % et

62 %, respectivement), de produits agricoles (49 % et 54 %, respectivement), bovines (52 % et 49 %, respectivement) de production de lait et de produits laitiers (55 % et 60 %, respectivement).

- Bien que l'accès aux services et l'harmonisation avec la certification 4B aient une importance presque égale dans toutes les provinces, les producteurs du Canada atlantique ont beaucoup plus tendance à nécessiter l'accès aux services pour les aider à décider quelles sont les pratiques à mettre en œuvre (61 %).

Près du tiers des producteurs se préoccupent des conséquences financières et sont d'avis qu'ils auraient plus tendance à réduire les émissions découlant de l'utilisation d'engrais s'ils recevaient du financement de la part du gouvernement (34 %), un rendement tangible du capital investi (30 %) et des crédits de carbone compensatoires en contrepartie des mesures prises (27 %).

- Le financement de la part du gouvernement et l'obtention de crédits de carbone compensatoires sont probablement d'excellents incitatifs pour les exploitations agricoles à revenu élevé (1 M\$ et plus; 46 % et 35 %, respectivement) et d'oléagineux et de céréales (40 % et 38 %, respectivement) afin de mettre en place des pratiques visant à réduire les émissions produites par les engrais.
- Les exploitations d'élevage d'animaux et de bétail (56 %) et de plantes et d'arbres (54 %) ont plus tendance à souhaiter un rendement tangible du capital investi.

**Tableau 14 – Q37. Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles qui vous inciteraient à adopter davantage de pratiques agricoles pouvant aider votre exploitation agricole à réduire ses émissions découlant de l'application d'engrais? Base : Total (n=1351)**

	Total	Revenu agricole (Moins de 500 000 \$)	Revenu agricole (500 000 \$ et plus)
La possibilité d'harmoniser les pratiques avec celles qui mènent à l'obtention de la certification 4B	50 %	47 %	61 %
L'accès à des services pour vous aider à choisir les pratiques à adopter	49 %	44 %	66 %
Du financement de la part du gouvernement pour aider à couvrir les coûts	34 %	30 %	46 %
Un rendement tangible du capital investi	30 %	33 %	17 %
La possibilité d'obtenir des crédits de carbone compensatoires en contrepartie des mesures prises	27 %	25 %	35 %
Sans objet – aucune application d'engrais à l'exploitation agricole	45 %	41 %	59 %

## Influence sur les décisions en matière d'exploitation agricole

La moitié (49 %) des producteurs affirment que l'opinion de la population a une influence élevée à modérée concernant leurs activités, bien qu'ils ne soient que 17 % à déclarer une influence très élevée ou élevée sur eux.

Par rapport aux années antérieures, la probabilité que la perception du public influence les décisions en matière d'exploitation agricole est en baisse. Lors des vagues de 2017 et 2018 du sondage, environ les deux tiers (67 %) des producteurs affirmaient que l'opinion de la population exerce une influence allant d'élevée à modérée sur leurs activités. En 2022, ce pourcentage a baissé à 59 %.

- Les producteurs du Québec (61 %), du Canada atlantique (59 %), de l'Ontario (56 %) et de la Colombie-Britannique (54 %) ont plus tendance à affirmer que la perception du public exerce une influence élevée à modérée sur leurs activités, comparativement aux producteurs de la Saskatchewan (38 %), de l'Alberta (41 %) et du Manitoba (46 %), qui ont moins tendance à être influencés par l'opinion de la population.
- Les producteurs de lait et de produits laitiers (62 %) et les exploitations d'élevage d'animaux et de bétail (60 %), suivis des exploitations de produits agricoles (56 %) affirment également être au moins moyennement influencés par l'opinion de la population.
- En particulier, les producteurs de moins de 65 ans (54 %) ont plus tendance à être d'avis que la perception du public influence leurs activités par rapport aux 65 ans et plus (45 %).

**Tableau 15 – Q35. Quelle influence la perception du public envers l'agriculture et la production alimentaire exerce-t-elle actuellement sur la façon dont vous gérez votre exploitation agricole et les décisions que vous prenez? Base : Total (n=1 351)**

	2024	2022	2018	2017
<b>Influence élevée à moyenne</b> (très élevée/élevée/moyenne)	<b>49 %</b>	<b>59 %</b>	<b>67 %</b>	<b>67 %</b>
<b>Faible influence</b> (faible/très faible)	<b>34 %</b>	<b>27 %</b>	<b>22 %</b>	<b>23 %</b>
Influence très élevée	4 %	8 %	11 %	11 %
Influence élevée	13 %	19 %	20 %	19 %
Influence moyenne	32 %	32 %	36 %	37 %
Faible influence	20 %	18 %	12 %	13 %
Très faible influence	14 %	9 %	10 %	10 %
Aucune influence	16 %	14 %	11 %	9 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	1 %	1 %	1 %	-

La plupart des producteurs se fient en grande partie aux amis et connaissances (78 %), puis aux agrologues ou autres conseillers (67 %) pour prendre des décisions concernant les pratiques à mettre en œuvre à leur exploitation agricole. De plus, une majorité déclare se fier aux fournisseurs

de matériel ou de produits (59 %) et aux associations industrielles (57%) pour l'obtention de conseils.

- Les exploitations agricoles avec un chiffre d'affaires d'au moins 500 000 \$ ont beaucoup plus tendance à se tourner vers les agrologues (83 %), leurs fournisseurs de matériel ou de produits (70 %) et les associations industrielles (72 %) pour des conseils sur les pratiques à mettre en place que vers les exploitations agricoles avec un revenu inférieur à 500 000 \$ (63 %, 55 % et 53 %, respectivement).

Les médias sociaux (41 %) et les balados (26 %) constituent également de nouvelles sources d'information. En particulier, les producteurs de tous les âges sont à peu près aussi susceptibles de mentionner les médias sociaux comme source d'information.

**Tableau 16 – Q34. Parmi les sources d'information suivantes, auxquelles vous fiez-vous pour prendre des décisions concernant les pratiques à mettre en œuvre à votre exploitation agricole? Base : Total (n=1 351)**

	Total	Atl.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Amis, voisins ou autres connaissances	78 %	87 %	70 %	82 %	86 %	80 %	78 %	69 %
Agrologue ou autre conseiller(ère)	67 %	65 %	85 %	64 %	69 %	66 %	67 %	47 %
Fournisseur de matériel ou de produits	59 %	63 %	73 %	60 %	58 %	52 %	52 %	60 %
Association industrielle	57 %	78 %	41 %	71 %	51 %	47 %	60 %	58 %
Médias sociaux	41 %	44 %	44 %	40 %	32 %	42 %	42 %	43 %
Balado	26 %	36 %	12 %	30 %	26 %	29 %	27 %	22 %
Les réponses de la colonne du total de la vague de 2024 qui représentent moins de 10 % ne sont pas indiquées.								

### Mesures prises pour gérer les risques d'incidents (situations d'urgence)

Les producteurs canadiens se prétendent bien préparés à faire face aux situations d'urgence; neuf sur dix (89 %) ont pris au moins une mesure visant à gérer ou planifier les situations d'urgence et les risques auxquels leur exploitation agricole pourrait être confrontée. Plus de la moitié d'entre eux ont pris des mesures sur le plan de l'environnement et du développement durable (57 %) et ont assuré la production d'énergie électrique de secours ou procédé à l'amélioration de leurs infrastructures (54 %). Près de la moitié (46 %) des producteurs possèdent un système de traçabilité en place et 39 % ont élaboré un plan d'urgence qui définit les procédures à suivre dans une telle situation. Au moins les deux cinquièmes des producteurs ont pris des mesures de biosécurité (42 %) et de protection des animaux (40 %).

- Les producteurs du Québec (68 %), du Canada atlantique (67 %), du Manitoba (64 %) et de l'Ontario (60 %) ont plus tendance à avoir pris des mesures sur le plan de l'environnement et du développement durable que ceux de l'Alberta (54 %), de la Colombie-Britannique (47 %) et de la Saskatchewan (46 %).
- Les producteurs de lait et de produits laitiers (67 %) et les exploitations de produits agricoles (65 %) ont plus tendance à adopter des mesures sur le plan de l'environnement et du développement durable en matière de risques d'incidents (situations d'urgence), et ce, même si un plus petit pourcentage de ces exploitations agricoles ont subi des fluctuations extrêmes des conditions météorologiques au cours des deux dernières années. Entre-temps, les exploitations bovines (54 %), d'oléagineux et de céréales (56 %) et d'élevage d'animaux et de bétail (48 %), qui sont nombreuses à avoir vécu des épisodes de sécheresse, sont relativement moins susceptibles de déclarer la prise de ces mesures.
- En général, les exploitations agricoles avec un revenu d'au moins 500 000 \$ ont plus tendance à mentionner la prise de plusieurs mesures pour se préparer aux situations d'urgence par rapport à celles dont le revenu est inférieur à 500 000 \$. Le premier groupe a aussi plus tendance à posséder un plan d'urgence (50 % versus 35 % des exploitations agricoles dont le revenu est inférieur à 500 000 \$) et à avoir participé à un programme de gestion des risques commerciaux offert par le gouvernement (46 % versus 27 %, respectivement).

**Tableau 17 – Q10. Quelles mesures avez-vous prises pour gérer ou planifier les risques d'incidents (situations d'urgence) auxquels votre exploitation agricole pourrait être confrontée? Avez-vous mis en place... Base : Total (n=1 351)**

	2024	2022*	2018*
Mesures environnementales ou de développement durable	57 %	71 %	62 %
Générateur d'énergie électrique de secours / amélioration des infrastructures	54 %	48 %	48 %
Système de traçabilité	46 %	56 %	53 %
Mesures de biosécurité (maladie animale ou des plantes)	42 %	40 %	36 %
Mesures de protection des animaux	40 %	55 %	52 %
Élaboration d'un plan d'urgence qui définit les procédures à suivre en cas d'urgence**	39 %	35 %	33 %
Participation à un programme de gestion des risques commerciaux offert par le gouvernement	32 %	38 %	39 %
Les autres réponses sont à 5 % ou moins; par conséquent, elles ne sont pas indiquées.			
* En 2024, certaines des options fournies diffèrent de celles de 2018 et 2022. Par conséquent, on ne peut pas comparer directement les résultats avec ceux de 2018 et 2022. Toutefois, lorsque le contexte ou le langage utilisé est semblable, les données de suivi sont indiquées.			
** Libellé différemment en 2022 : Votre exploitation agricole possède-t-elle un plan de gestion des urgences? On ne peut pas comparer directement les résultats en raison de la méthode utilisée pour poser la question et des changements apportés au libellé. Cependant, comme cela indique un plan d'urgence, les résultats de 2018 et 2022 sont indiqués dans le tableau.			

### 3. Initiatives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

#### Connaissance des initiatives d'AAC

La plupart des producteurs (90 %) connaissent au moins un programme ou une initiative d'AAC, et la majorité affirme avoir vu, lu ou entendu quelque chose à propos d'Agri-stabilité (78 %) et d'Agri-investissement (74 %). Une mince majorité de producteurs mentionnent également connaître le programme Agri-protection (56 %) et le Programme de paiements anticipés (51 %). Les autres programmes et initiatives d'AAC explorés sont moins connus.

**Tableau 18 – Q44. Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose à propos des programmes ou initiatives ci-dessous? Base : Total (n=1 351)**

	Total	Revenu agricole (Moins de 500 000 \$)	Revenu agricole (500 000 \$ et plus)
Vu, lu ou entendu quelque chose à propos d'un programme	90 %	88 %	97 %
Agri-stabilité	78 %	74 %	91 %
Agri-investissement	74 %	69 %	90 %
Agri-protection	56 %	55 %	61 %
Programme de paiements anticipés	51 %	46 %	70 %
Agri-relance	36 %	33 %	45 %
Partenariat canadien pour une agriculture durable	32 %	27 %	46 %
Programme Agri-innovier	24 %	22 %	29 %
Programme des technologies propres en agriculture	24 %	22 %	31 %
Programme Solutions agricoles pour le climat	23 %	22 %	30 %
Défi de réduction du gaspillage alimentaire	20 %	21 %	19 %
Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	18 %	15 %	30 %
Fonds des infrastructures alimentaires locales	14 %	14 %	12 %
Aucune de ces réponses	10 %	12 %	3 %

Parmi les producteurs qui connaissent (90 %) au moins une des initiatives d'AAC, la plupart (64 %) ont présenté une demande dans le cadre d'au moins une de ces initiatives pour obtenir du financement ou du soutien. La probabilité de présenter une demande dans le cadre d'un programme est directement associée au degré de connaissance du programme. Tandis que les producteurs connaissent surtout Agri-stabilité et Agri-investissement, ils ont également plus tendance à présenter une demande dans le cadre de ces programmes afin d'obtenir du financement ou du soutien; une majorité affirme avoir présenté une demande dans le cadre d'Agri-investissement (71 %) et d'Agri-stabilité (67 %). Bien que la connaissance soit modérément élevée

pour Agri-protection et le Programme de paiements anticipés, ils sont moins nombreux (29 % et 28 %, respectivement) à avoir présenté une demande dans le cadre de ces programmes.

- La connaissance des initiatives d'AAC est à son maximum parmi les producteurs de la Saskatchewan (95 %) et à son plus bas en Colombie-Britannique (81 %) et en Ontario (86 %).
- Les producteurs de l'Alberta (72 %), du Québec (68 %) et de la Saskatchewan (67 %) sont plus susceptibles de déclarer avoir présenté une demande dans le cadre d'au moins une des initiatives d'AAC. Ces pourcentages baissent quelque peu parmi les producteurs du Canada atlantique (58 %) et de l'Ontario (58 %), tandis que moins de la moitié (48 %) des producteurs de la Colombie-Britannique affirment avoir profité de ces initiatives. La faible adhésion à ces programmes en Colombie-Britannique semble associée aux faibles degrés de connaissance des producteurs de l'endroit.
- Les exploitations agricoles à revenu élevé (500 000 \$ et plus) ont beaucoup plus tendance à connaître les initiatives d'AAC (97 % versus 88 % des exploitations ayant un revenu inférieur à 500 000 \$) et sont aussi plus susceptibles d'avoir présenté une demande dans le cadre d'au moins un des programmes (85 % versus 57 %, respectivement). Il convient de noter que même si le programme Agri-investissement a pour objectif d'aider à contrer la baisse de revenu des petites exploitations agricoles, la connaissance de ce programme est beaucoup plus élevée parmi les exploitations agricoles avec un revenu supérieur à 500 000 \$ par année (90 %) que les petites exploitations agricoles (61 % pour les exploitations agricoles avec un revenu inférieur à 100 000 \$ et 79 % pour celles avec un revenu de 100 000 \$ à 500 000 \$).

Parmi les producteurs qui connaissent le programme Agri-stabilité sans y avoir présenté une demande, 32 % déclarent ne pas avoir besoin de ce programme et ils sont quelques-uns à mentionner que le programme ne leur a pas procuré d'avantages (11 %). Seulement un producteur sur dix (10%) affirme ne pas y être admissible et moins d'un sur dix affirme que la demande était trop compliquée (9 %) ou trop dispendieuse (8 %).

**Tableau 19 – Q45. Avez-vous présenté une demande de soutien ou de financement dans le cadre d'un des programmes que je viens d'énumérer? Base : Les répondants qui connaissent au moins un programme (n=1 273)**

**Q46. Parmi les programmes suivants, quels sont ceux au titre desquels vous avez présenté une demande? Base : Les répondants ayant présenté une demande dans le cadre des programmes (n=947)**

	Total	Revenu agricole (Moins de 500 000 \$)	Revenu agricole (500 000 \$ et plus)
Agri-investissement	71 %	65 %	81 %
Agri-stabilité	67 %	66 %	69 %
Agri-protection	29 %	26 %	34 %
Programme de paiements anticipés	28 %	24 %	36 %
Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	12 %	9 %	19 %
Agri-relance	12 %	13 %	10 %
Programme Solutions agricoles pour le climat	5 %	5 %	5 %
Programme des technologies propres en agriculture	4 %	2 %	9 %
Programme Agri-innover	3 %	2 %	6 %
Défi de réduction du gaspillage alimentaire	2 %	2 %	1 %
Les réponses pour le total des résultats qui représentent moins de 2 % ne sont pas indiquées.			

Un peu moins du tiers (32 %) des producteurs affirment avoir vu, lu ou entendu quelque chose à propos du Partenariat canadien pour une agriculture durable. De plus, un pourcentage semblable (38 %) d'entre eux mentionnent très bien ou plutôt bien connaître les programmes ou services proposés par cette initiative. Bien que la connaissance générale de l'initiative soit au même niveau qu'en 2022 (34 %) et à un niveau un peu plus élevé qu'en 2018 (28 %), la connaissance des détails est bien moindre en 2024 par rapport aux années antérieures (47 % en 2018 et 50 % en 2022).

**Tableau 20 – Q48. Dans quelle mesure connaissez-vous les programmes et les services offerts dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable? Base : Les répondants qui ont vu, lu ou entendu quelque chose à propos du Partenariat canadien pour une agriculture durable (n=522)**

	<b>2024</b>	<b>*2022</b>	<b>*2018</b>
<b>Connais</b> (très/plutôt)	<b>38 %</b>	<b>50 %</b>	<b>47 %</b>
<b>Ne connais pas</b> (peu/pas du tout)	<b>62 %</b>	<b>50 %</b>	<b>52 %</b>
Très bien	8 %	10 %	13 %
Plutôt bien	30 %	40 %	34 %
Très peu	37 %	36 %	35 %
Pas du tout	25 %	15 %	17 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	0 %	0 %	1 %
* En 2018 et 2022, on a posé une question aux producteurs sur le Partenariat canadien pour l'agriculture. En 2024, on a posé une question aux producteurs sur le Partenariat canadien pour une agriculture durable, soit un nouveau partenariat lancé en 2023.			

Parmi les producteurs qui connaissent le Partenariat canadien pour une agriculture durable, près de la moitié (47 %) ont une impression positive du programme, avec une grande partie (41 %) des répondants mentionnant être neutres (34 %) ou ne pas avoir d'opinion fixe (6 %). Ils ne sont que 12 % à avoir une impression négative. Comparativement aux années antérieures, les taux d'impression positive sont revenus à ceux de 2018 (49 %), après la pointe de 2022 (58 %). Cependant, les taux d'impression négative continuent de baisser graduellement.

- Le fait d'être au courant (46 %) et de connaître (49 %) les services du Partenariat canadien pour une agriculture durable est beaucoup plus élevé chez les exploitations agricoles avec un revenu d'au moins 500 000 \$ par rapport à celles dont le revenu est inférieur à 500 000 \$ (27 % au courant et 32 % connaître). Cependant, les deux cohortes ont une impression positive presque semblable du programme (49 %, 500 000 \$ et plus et 46 %, moins de 500 000 \$).
- Les producteurs du Canada atlantique (54 %) et du Manitoba (45 %) ont plus tendance à affirmer connaître ce partenariat comparativement aux autres, tandis qu'ils ne sont que 15 % en Colombie-Britannique à le connaître.

**Tableau 21 – Q47. Quelles sont vos impressions sur le Partenariat canadien pour une agriculture durable? Base : Les répondants qui ont vu, lu ou entendu quelque chose à propos du Partenariat canadien pour une agriculture durable (n=522)**

	<b>2024</b>	<b>*2022</b>	<b>*2018</b>
<b>Positives</b> (très/plutôt)	<b>47 %</b>	<b>58 %</b>	<b>49 %</b>
<b>Négatives</b> (plutôt/très)	<b>12 %</b>	16 %	<b>25 %</b>
Très positives	7 %	9 %	10 %
Plutôt positives	40 %	49 %	39 %
Ni positives ni négatives	34 %	22 %	20 %
Plutôt négatives	9 %	11 %	14 %
Très négatives	3 %	5 %	11 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	6 %	4 %	6 %
* En 2018 et 2022, on a posé une question aux producteurs sur le Partenariat canadien pour l'agriculture. En 2024, on a posé une question aux producteurs sur le Partenariat canadien pour une agriculture durable, soit un nouveau partenariat lancé en 2023.			

## Santé mentale

Plus de la moitié (54 %) des producteurs connaissent des services de soutien ou initiatives en santé mentale destinés aux agriculteurs canadiens et à leur famille. Cependant, ils ne sont que 2 % des producteurs qui les connaissent et 1 % de l'ensemble des producteurs à mentionner avoir accédé à ces services.

- Les degrés de connaissance sont semblables dans tous les groupes d'âge. Dans l'ensemble, 3 % des producteurs de moins de 55 ans et 1 % des producteurs de 55 ans et plus ont utilisé les services de santé mentale.

**Tableau 22 – Q50. Connaissez-vous des services de soutien ou initiatives en santé mentale destinés aux agriculteurs canadiens et à leurs familles? Base : Total (n=1 351)**

	<b>Total</b>	<b>Atl.</b>	<b>Qc</b>	<b>Ont.</b>	<b>Man.</b>	<b>Sask.</b>	<b>Alb.</b>	<b>C.-B.</b>
Oui	54 %	60 %	50 %	60 %	68 %	62 %	49 %	25 %
Non	46 %	40 %	50 %	40 %	30 %	38 %	51 %	75 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	-	-	-	-	2 %	-	-	-

## 4. Attentes à venir

Bien qu'en général, les Canadiens soient devenus plus pessimistes quant à leur avenir économique au cours des dernières années, un plus grand nombre de producteurs agricoles sont d'avis que leur exploitation agricole sera en meilleure posture (32 %, baisse de 4 %) dans cinq ans qu'en pire posture (28 %, résultat inchangé).

Ces attentes sont conformes à la croissance récente du revenu, puisqu'un peu plus du tiers (37 %) des producteurs signalent que leur revenu agricole net a augmenté pendant les cinq dernières années, tandis que 29 % mentionnent qu'il a diminué.

- Les producteurs du Canada atlantique (+24 % mieux versus pire), du Québec (+17 %), de la Colombie-Britannique (+17 %) et du Manitoba (+13 %) ont beaucoup plus tendance à s'attendre à ce que leur exploitation agricole soit en meilleure qu'en pire posture dans les cinq prochaines années, tandis que l'inverse est vrai pour les producteurs de l'Alberta (-5 %), de l'Ontario (-2 %) et de la Saskatchewan (-1 %).
- Sauf pour les producteurs d'oléagineux et de céréales qui sont d'avis que les jours seront pires au lieu de meilleurs (-8 %), tous les autres producteurs s'attendent à ce que leur exploitation agricole s'améliore au cours des prochaines années. Il convient de noter que même si les producteurs laitiers sont plus susceptibles de prévoir une hausse des coûts de la production et des intrants au cours des cinq prochaines années, ils sont plus optimistes quant à leur exploitation agricole par rapport aux autres (44 % mieux versus 24 % pire).

**Tableau 23 – Q6. En songeant à l'avenir, dans quelle mesure la situation de votre exploitation agricole sera-t-elle mieux ou pire dans cinq ans, par rapport à ce qu'elle est maintenant? Base : Total (n=1 351)**

	Total	Atl.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
<b>Mieux</b> (beaucoup/un peu)	32 %	44 %	41 %	33 %	33 %	29 %	25 %	35 %
<b>Pire</b> (bien pire/un peu moins bonne)	28 %	20 %	24 %	34 %	20 %	30 %	29 %	19 %
<b>Mieux moins pires</b>	<b>+4 %</b>	<b>+24 %</b>	<b>+17 %</b>	<b>-2 %</b>	<b>+13 %</b>	<b>-1 %</b>	<b>-5 %</b>	<b>+17 %</b>
Beaucoup mieux	7 %	8 %	10 %	8 %	4 %	5 %	4 %	16 %
Un peu mieux	25 %	36 %	31 %	25 %	30 %	24 %	21 %	20 %
Un peu moins bonne	16 %	7 %	13 %	21 %	14 %	19 %	17 %	11 %
Bien pire	12 %	13 %	10 %	14 %	7 %	11 %	13 %	8 %
Je n'envisage aucun changement au cours des cinq prochaines années	33 %	31 %	32 %	27 %	30 %	35 %	39 %	37 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	7 %	6 %	3 %	6 %	16 %	7 %	7 %	9 %

# Profils des producteurs

## Productrices

Parmi les producteurs qui ont répondu au sondage, 26 % sont des femmes. On a constaté une hausse petite, mais graduelle du nombre de femmes avec le temps; en 2013, seulement 22 % des producteurs qui ont répondu au sondage étaient des femmes. Avec le temps, cette tendance devrait être à la hausse, puisque les productrices sont un peu plus jeunes que les producteurs.

Le nombre de productrices est plus élevé en Alberta (32 %) et en Colombie-Britannique (31 %), tandis que c'est au Manitoba (8 %) qu'elles sont en moins grand nombre. Les femmes sont plus nombreuses aux exploitations d'élevage d'animaux et de bétail (34 %), aux exploitations bovines (30 %) et aux exploitations de plantes et d'arbres (30 %). Il y a moins de productrices aux exploitations d'oléagineux et de céréales (18 %).

De plus, les productrices ont tendance à être à de petites exploitations agricoles; elles représentent le tiers (33 %) des répondants des exploitations agricoles dont le revenu est inférieur à 100 000 \$ par année, mais ce chiffre baisse à 14 % aux exploitations agricoles ayant un revenu supérieur à 1 M\$.

Les productrices ont un peu plus tendance à affirmer que leur revenu agricole net a diminué au cours des cinq dernières années (36 %) comparativement aux hommes (27 %). Cela dit, elles ont un peu plus tendance à mentionner que leur ménage bénéficie d'un revenu non agricole (52 % par rapport à 47 % des hommes). Leurs perspectives en ce qui concerne l'avenir de leur exploitation agricole ressemblent à celles des hommes – 33 % des femmes et des hommes sont d'avis que leur exploitation agricole vivra des jours meilleurs au cours des cinq prochaines années; les femmes ne sont que légèrement moins pessimistes que les hommes (26 % versus 29 % pire). Cependant, comparativement à 2022 (42 %), les perspectives positives des productrices semblent avoir connu une bonne diminution.

Lorsque l'on considère les enjeux à venir du secteur agricole canadien, les femmes ont tout aussi tendance à mentionner le changement climatique (27 %) et les dépenses d'exploitation (27%) comme principaux problèmes, tandis que les hommes ont plus tendance à indiquer les dépenses d'exploitation (26%) plutôt que le changement climatique comme problème principal (17 %). Cependant, tant les hommes que les femmes accordent une priorité presque égale à la mise en œuvre de mesures en matière d'environnement et de développement durable à leur exploitation agricole (43 % et 46 % priorité élevée, respectivement).

Les femmes sont moins susceptibles de se montrer préoccupées par les cyberincidents que les hommes (35 % versus 42 % préoccupés), mais elles mentionnent y être un peu mieux préparées que les hommes (39 % versus 32 %).

Les femmes ont plus tendance à être au courant des services de santé mentale que les hommes (60 % versus 53 %).

## **Jeunes producteurs, moins de 45 ans**

Quatorze pour cent des producteurs ayant répondu au sondage ont moins de 45 ans, soit une baisse par rapport à 17 % en 2013. Les jeunes producteurs comptent un nombre un peu plus élevé de femmes dans leurs rangs (28 %) que de producteurs âgés (25 %).

Les producteurs interrogés en Colombie-Britannique (21 %) et au Québec (20 %) sont les plus susceptibles d'avoir moins de 45 ans, tandis que les producteurs sont plus âgés en Saskatchewan (seuls 4 % ont moins de 45 ans).

Les exploitations agricoles avec un revenu d'au moins 500 000 \$ (23 %) ont plus tendance que les petites exploitations agricoles (revenu inférieur à 500 000 \$; 11 %) à être dirigées par de jeunes producteurs. Les jeunes producteurs (55 %) ont un peu plus tendance à affirmer bénéficier d'un revenu non agricole que ceux de 45 ans et plus (47 %).

Les exploitations de produits agricoles (23 %) et de lait et produits laitiers (23 %) attirent davantage les jeunes producteurs, tandis que les exploitations bovines (6 %) et d'oléagineux et de céréales (10 %) sont les moins susceptibles d'être dirigées par de jeunes producteurs. Ils ont un peu plus tendance à avoir une exploitation agricole certifiée biologique (18 %) que les producteurs de 45 ans et plus (10 %).

Les producteurs de moins de 45 ans ont des perspectives beaucoup plus optimistes de l'avenir que les producteurs âgés. Ils sont 44 % des jeunes producteurs à croire que l'avenir de leur exploitation agricole soit meilleur par rapport à 22 % qui s'attendent à être en pire posture, ce qui est conforme au rendement récent de leur exploitation agricole : 47 % déclarent que leur revenu agricole a augmenté au cours des cinq dernières années, comparativement à seulement 22 % mentionnant qu'il a diminué. Aux fins de comparaison, les producteurs de plus de 45 ans ont moins tendance à être d'avis que l'avenir de leur exploitation agricole sera meilleur (30 % mieux versus 29 % pire) et sont également moins susceptibles de déclarer que leur revenu net a augmenté au cours des cinq dernières années (35 % augmentation versus 31 % diminution).

Il convient de noter que bien que cette cohorte mentionne les répercussions du changement climatique (46 %) comme principal problème pour leur exploitation agricole, elle a moins tendance à le faire que les producteurs de 55 à 64 ans (53 %) et de 65 ans et plus (54 %). Dans la même veine, elle a également plus tendance à mentionner les coûts de la production et des intrants (30 %) comme principal problème pour son exploitation agricole à l'avenir, suivis du changement climatique (14 %). Elle se préoccupe moins des risques à venir puisqu'elle a un peu plus tendance à se dire prête à faire face aux situations d'urgence et à avoir amélioré ses infrastructures que les producteurs de plus de 45 ans. De plus, les jeunes producteurs sont aussi un peu plus enclins que les producteurs âgés à se tourner vers les agrologues, les fournisseurs de matériel et de produits et autres conseillers pour savoir quelles sont les pratiques à mettre en place à leur exploitation agricole.

Au moins la moitié (51 %) des jeunes producteurs déclarent être aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre. Ils sont plus susceptibles que les producteurs âgés d'avoir essayé de régler ce problème en embauchant des travailleurs étrangers temporaires (31 %).

Les jeunes producteurs sont moins préoccupés par les cyberincidents (30 %) que les producteurs âgés (44 % des 55 ans et plus), probablement parce qu'ils ont plus tendance à se sentir prêts à gérer de tels incidents (39 %).

Les producteurs de tous les groupes d'âge sont presque tout aussi conscients des services de soutien en santé mentale. Cependant, les jeunes producteurs ont plus tendance à avoir profité de ces mesures de soutien (2,5 %) que ceux de 45 ans et plus (moins de 1 %), ce qui est conforme aux tendances semblables constatées au sein de la population.

## **Producteurs âgés, 65 ans et plus**

La moitié (51 %) des producteurs interrogés ont 65 ans et plus, ce qui est supérieur à 2018 (35 %) et 2022 (38 %). Les producteurs âgés sont plus souvent des hommes (52 %) que des femmes (43 %).

Les producteurs âgés ont plus tendance à avoir leur exploitation agricole en Saskatchewan (74 %), au Manitoba (64 %), au Canada atlantique (58 %) et en Alberta (56 %). Il y a moins de producteurs âgés en Ontario (43 %) et en Colombie-Britannique (37 %), le plus petit nombre étant au Québec (28 %).

Les exploitations bovines sont les plus susceptibles d'être dirigées par des producteurs âgés (64 %), suivies des exploitations d'oléagineux et de céréales (58 %). Un peu plus des deux cinquièmes des exploitations d'élevage d'animaux et de bétail (45%) et des exploitations de produits agricoles (42%) sont dirigées par des producteurs âgés. Les producteurs âgés sont moins communs aux exploitations de plantes et d'arbres (30 %) et aux exploitations de lait et produits laitiers (34 %).

Les exploitations agricoles avec un revenu inférieur à 500 000 \$ (57 %) ont beaucoup plus tendance que les exploitations agricoles au revenu moyen à élevé (revenu de 500 000 \$ et plus; 31 %) d'être dirigées par des producteurs de 65 ans et plus. Les producteurs âgés (41 %) ont moins tendance à déclarer bénéficier d'un revenu non agricole que ceux de moins de 65 ans (55 %).

Les producteurs âgés ont des points de vue mitigés quant au rendement opérationnel de leur entreprise au cours des cinq dernières années : 35 % affirment que leur revenu net a augmenté, 32 % qu'il est resté stable et 32 % qu'il a diminué. Des sentiments semblables sont exprimés quant à l'avenir de leur exploitation agricole : tandis que 30 % sont d'avis que leur exploitation agricole sera en meilleure posture, 25 % affirment qu'elle sera en pire posture, avec un grand 38 % qui croient que les choses resteront stables. Aux fins de comparaison, les producteurs de moins de 65 ans ont une attitude positive envers leur situation financière, avec 39 % qui déclarent une

hausse de leur revenu net (versus 27 % une baisse) et 35 % prévoient que leur exploitation agricole sera en meilleure posture au cours des cinq prochaines années (versus 32 % en pire posture).

Les producteurs âgés ont beaucoup moins tendance à avoir subi une pénurie de main-d'œuvre au cours des deux dernières années (31 %); par conséquent, ils sont moins susceptibles d'être préoccupés par une pénurie de main-d'œuvre probable (4 %), ainsi que moins enclins à embaucher des travailleurs étrangers temporaires (12 %) que les producteurs de moins de 65 ans (46 % aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre; 10 % sont préoccupés; 22 % ont embauché des travailleurs étrangers temporaires).

Comparativement aux producteurs de moins de 65 ans (49 %), les producteurs de 65 ans et plus (38 %) ont beaucoup moins tendance à considérer l'adoption de pratiques en matière d'environnement et de développement durable à leur exploitation agricole comme étant une priorité élevée. En effet, les producteurs âgés ont moins tendance à avoir instauré de telles mesures à leur exploitation agricole; en particulier, ils sont moins susceptibles d'avoir réduit l'utilisation d'engrais (48 % versus 58 %), amélioré la biodiversité (48 % versus 61 %) et pris des mesures pour réduire les pertes alimentaires (47 % versus 55 %). Cependant, ils ont plus tendance à avoir des systèmes de culture sans ou à faible labour (66 % versus 57 %).

Les producteurs âgés sont plus préoccupés par les cyberincidents (44 %) que ceux de moins de 65 ans (37 %), probablement parce qu'ils se sentent moins prêts à les gérer (30 % versus 38 %, respectivement).

## **Producteurs certifiés biologiques**

**Remarque :** Les producteurs certifiés biologiques comprennent ceux dont l'exploitation agricole est déjà certifiée, ainsi que ceux en processus d'obtention de la certification.

Un producteur sur dix (11 %) interrogé mentionne que son exploitation agricole est certifiée biologique (9 %) ou en processus d'obtention de la certification biologique (2 %). Le nombre d'exploitations agricoles certifiées biologiques reste stable comparativement à 2022 (11 %). Les producteurs de moins de 45 ans (18 %) et de 65 ans et plus (13 %) ont plus tendance à mentionner que leur exploitation agricole est certifiée biologique que les producteurs de 45 à 54 ans (8 %) et de 55 à 64 ans (6 %).

Les producteurs de la Colombie-Britannique (18 %), du Québec (16 %), de l'Ontario (13 %) et du Canada atlantique (12 %) ont plus tendance à déclarer que leur exploitation agricole est certifiée biologique ou en processus de l'être, avec un nombre moindre en Saskatchewan (10 %), en Alberta (7 %) et au Manitoba (5 %). Conformément aux constatations de cette année, un plus grand nombre d'exploitations agricoles de la Colombie-Britannique (21 %) et du Québec (17 %) ont mentionné être certifiées biologiques en 2022.

Les exploitations de produits agricoles (19 %) sont les plus enclines à se déclarer certifiées biologiques, suivies des producteurs de lait et produits laitiers (15 %), des exploitations de plantes et arbres (12 %), des exploitations d'élevage d'animaux et de bétail (10%) et des exploitations d'oléagineux et de céréales (10 %), avec seulement 6 % des exploitations bovines qui se déclarent certifiées. Des nombres semblables d'exploitations agricoles à revenu élevé (500 000 \$ et plus; 10%) et à revenu moyen à faible (moins de 500 000 \$; 12 %) mentionnent détenir une certification biologique. La moitié des exploitations agricoles certifiées biologiques bénéficient d'un revenu non agricole (49 %), tandis qu'un pourcentage presque égal n'en bénéficie pas (51 %).

Les producteurs certifiés biologiques ont plus tendance à prévoir un avenir meilleur (43 %) que pire (19 %) pour leur exploitation agricole et leurs perspectives sont plus positives que ceux qui ne sont pas certifiés (31 % mieux versus 29 % pire). Quant au rendement opérationnel, les deux cohortes ont connu des hausses et baisses semblables de leur revenu au cours des cinq dernières années.

Il n'y a aucune différence importante entre les exploitations agricoles certifiées biologiques et non certifiées quant aux défis et risques. Cependant, les exploitations agricoles certifiées biologiques ont moins tendance à être d'avis que les coûts de la production et des intrants constitueront un défi par rapport aux autres exploitations agricoles non certifiées (14 % versus 27 %).

Plus de la moitié (54 %) des producteurs certifiés biologiques mentionnent avoir été aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre au cours des deux dernières années comparativement aux exploitations agricoles non certifiées (36 %). De plus, ils sont un peu plus susceptibles d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires (23 % versus 16 % pour les exploitations agricoles non certifiées).

Les producteurs certifiés biologiques (67 %) ont beaucoup plus tendance à accorder une grande importance à la mise en œuvre de pratiques environnementales à leur exploitation agricole que les producteurs non certifiés (40 %). Ils ont beaucoup plus tendance que les producteurs non certifiés à avoir mis en place des mesures en matière de salubrité alimentaire (81 % versus 56 %), amélioré la biodiversité (80 % versus 51 %), instauré des programmes de gestion de l'environnement (72 % versus 57 %) et amélioré la qualité de l'eau (63 % versus 44 %).

## **Vue d'ensemble des profils des différents types d'exploitations agricoles**

### **Exploitations d'oléagineux et de céréales (27 %)**

- On les retrouve plus en Saskatchewan (50 %), en Manitoba (32 %), en Alberta (30 %) et au Québec (25 %), et très peu dans le Canada atlantique (4 %).
- Les producteurs de 65 ans et plus (31 %) ont plus tendance à diriger des exploitations d'oléagineux et de céréales que ceux de moins de 65 ans (23 %).
- 30 % des hommes et 19 % des femmes dirigent des exploitations d'oléagineux et de céréales.
- Elles sont plus communes parmi les exploitations agricoles avec un revenu de 500 000 \$ et plus (34 %) que celles avec un revenu inférieur à 500 000 \$ (25 %).
- Les trois plus grands enjeux sont les répercussions du changement climatique (56 %), la hausse des dépenses d'exploitation (38 %), de même que les fluctuations et la volatilité des prix sur le marché (28 %).
- Ces producteurs ont plus tendance à penser que l'avenir de leur exploitation agricole s'annonce pire que meilleur (32 % versus 25 %).
- 29 % de ces exploitations agricoles ont connu une pénurie de main-d'œuvre et 9 % ont embauché des travailleurs étrangers temporaires. Ces exploitations agricoles ont moins tendance à connaître une pénurie de main-d'œuvre et à embaucher des travailleurs étrangers que les autres exploitations agricoles.
- Un nombre semblable d'exploitations agricoles non certifiées biologiques (27 %) et certifiées biologiques (24 %) sont des exploitations d'oléagineux et de céréales.
- 42 % des exploitations d'oléagineux et de céréales affirment bénéficier d'un revenu non agricole.

### **Exploitations bovines (21 %)**

- On les retrouve plus en Alberta (37 %), en Saskatchewan (30 %) et au Manitoba (26 %), mais moins au Québec (7 %).
- Les producteurs de 65 ans et plus (27 %) ont plus tendance à diriger des exploitations bovines que ceux de moins de 65 ans (16 %).
- 25 % des femmes et 20 % des hommes dirigent des exploitations bovines.
- Elles sont plus communes parmi les exploitations agricoles avec un revenu de moins de 500 000 \$ (24 %) que celles avec un revenu de 500 000 \$ et plus (11 %).
- Les trois plus grands enjeux sont les répercussions du changement climatique (48 %), la hausse des dépenses d'exploitation (29 %), de même que les fluctuations des prix sur le marché (30 %). De plus, les producteurs bovins sont davantage préoccupés par la taxe sur le carbone (12 %) que les autres types d'exploitations agricoles.
- Les producteurs sont divisés quant à savoir si leur exploitation agricole sera en meilleure ou en pire posture à l'avenir (28 % versus 26 %).
- 27 % de ces exploitations agricoles ont connu une pénurie de main-d'œuvre et 11 % ont embauché des travailleurs étrangers temporaires.

- Les exploitations agricoles non certifiées biologiques (23 %) ont plus tendance que les exploitations agricoles certifiées biologiques (11 %) à être des exploitations bovines.
- La moitié (51 %) des exploitations bovines affirment bénéficier d'un revenu non agricole.

### **Exploitations de produits agricoles (16 %)**

- On les retrouve plus en Alberta (44 %), en Colombie-Britannique (36 %) et en Ontario (27 %), mais moins en Alberta (3 %).
- Les producteurs de moins de 65 ans (18 %) ont plus tendance à diriger des exploitations de produits agricoles que ceux de plus de 65 ans (13 %).
- Le même pourcentage d'hommes et de femmes (16 %) dirigent des exploitations de produits agricoles.
- Une part semblable d'exploitations agricoles avec un revenu de 500 000 \$ et plus (18 %) et avec un revenu inférieur à 500 000 \$ (15 %) sont des exploitations de produits agricoles.
- Les trois plus grands enjeux sont les répercussions du changement climatique (59 %), la hausse des dépenses d'exploitation (28 %), de même que la rentabilité du secteur agricole (23 %). Les exploitations de produits agricoles ont plus tendance à subir une pénurie de main-d'œuvre (14 %) que les autres exploitations agricoles.
- Ces producteurs ont plus tendance à penser que l'avenir de leur exploitation agricole s'annonce meilleur que pire (37 % versus 33 %).
- 57 % de ces exploitations agricoles ont connu une pénurie de main-d'œuvre et 32 % ont embauché des travailleurs étrangers temporaires. Ces exploitations agricoles ont plus tendance à connaître une pénurie de main-d'œuvre et à embaucher des travailleurs étrangers que les autres exploitations agricoles.
- Les exploitations agricoles certifiées biologiques (27 %) ont plus tendance que les exploitations agricoles non certifiées biologiques (14 %) à être des exploitations de produits agricoles.
- La moitié (51 %) des exploitations de produits agricoles affirment bénéficier d'un revenu non agricole.

### **Exploitations d'élevage d'animaux et de bétail (12 %)**

- On les retrouve plus en Colombie-Britannique (20 %) et au Manitoba (16 %), et à un pourcentage semblable (de 8 % à 12 %) dans les autres provinces.
- Les producteurs de moins de 65 ans (13 %) ont un peu plus tendance à diriger des exploitations d'élevage d'animaux et de bétail que ceux de plus de 65 ans (10 %).
- Plus de femmes (15 %) que d'hommes (10 %) dirigent des exploitations d'élevage d'animaux et de bétail.
- Une part un peu plus grande d'exploitations agricoles avec un revenu inférieur à 500 000 \$ (12 %) qu'avec un revenu de 500 000 \$ et plus (9 %) sont des exploitations d'élevage d'animaux et de bétail.
- Les trois plus grands enjeux sont les répercussions du changement climatique (34 %), la hausse des dépenses d'exploitation (33 %), de même que les maladies et parasites (24 %).

- Ces producteurs ont plus tendance à penser que l'avenir de leur exploitation agricole s'annonce meilleur que pire (34 % versus 25 %).
- 46 % de ces exploitations agricoles ont connu une pénurie de main-d'œuvre et 21 % ont embauché des travailleurs étrangers temporaires.
- Un nombre semblable d'exploitations agricoles certifiées biologiques (10 %) et non certifiées biologiques (12 %) sont des exploitations d'élevage d'animaux et de bétail.
- Plus de la moitié (54 %) des exploitations d'élevage d'animaux et de bétail affirment bénéficier d'un revenu non agricole.

### **Exploitations de production de bovins, de lait et de produits laitiers (9 %)**

- On les retrouve plus au Québec (27 %), suivi de l'Ontario (12 %) et du Canada atlantique (10 %). Ces producteurs ne représentent que 1 % à 6 % des exploitations agricoles dans les autres provinces.
- Les producteurs de moins de 65 ans (12 %) ont deux fois plus tendance que ceux de 65 ans et plus (6 %) à diriger une exploitation de production de bovins, de lait et de produits laitiers.
- Une part semblable d'hommes (9 %) et de femmes (10 %) dirigent une exploitation de production de bovins, de lait et de produits laitiers.
- Plus d'exploitations agricoles avec un revenu de 500 000 \$ et plus (16 %) que d'exploitations agricoles avec un revenu inférieur à 500 000 \$ (7 %) sont des exploitations de production de bovins, de lait et de produits laitiers.
- Les trois plus grands enjeux sont les répercussions du changement climatique (43 %), la hausse des dépenses d'exploitation (32 %), de même que les taux d'intérêt (30 %).
- Ces producteurs ont beaucoup plus tendance à penser que l'avenir de leur exploitation agricole s'annonce meilleur que pire (44 % versus 24 %). Ces exploitations agricoles sont plus optimistes quant à leur avenir que les autres.
- 49 % de ces exploitations agricoles ont connu une pénurie de main-d'œuvre et 22 % ont embauché des travailleurs étrangers temporaires.
- Un peu plus d'exploitations agricoles certifiées biologiques (12 %) que non certifiées biologiques (9 %) sont des exploitations de production de bovins, de lait et de produits laitiers.
- Le tiers (35 %) des exploitations de production de bovins, de lait et de produits laitiers affirment bénéficier d'un revenu non agricole.

# Annexe

## Annexe A : Méthodologie de la recherche quantitative

Pollara a mené des sondages téléphoniques, à l'aide de la technologie d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (ETAO), auprès de 1 351 producteurs agricoles canadiens. On trouve ci-dessous une présentation détaillée de l'approche utilisée pour effectuer cette recherche.

### Conception de l'échantillon

Le plan d'échantillonnage pour l'étude a été conçu par Pollara, conjointement avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). L'exigence pour la recherche comportait la collecte d'échantillons au sein des groupes suivants :

- Les producteurs agricoles d'au moins 18 ans qui habitent au Canada et qui sont au moins un codécideur de leur exploitation agricole, en plus d'afficher plus de 10 000 \$ de ventes agricoles en 2023.
- Les quotas régionaux suivants ont été attribués :
  - 100 au Canada atlantique, 400 au Québec, 250 en Ontario, 300 au Manitoba et en Saskatchewan, 200 en Alberta et 100 en Colombie-Britannique.
  - On les a corrigés pendant le processus sur le terrain en fonction de l'échantillon accessible.

L'échantillon de producteurs agricoles a été recueilli auprès de Dunn & Bradstreet.

### Collecte de données

Les études ont été menées en français et en anglais, selon la préférence du répondant, du 14 janvier au 26 février 2024. Nous avons appelé des lignes fixes et mobiles, en faisant jusqu'à cinq rappels pour chaque numéro. Les entretiens téléphoniques duraient en moyenne 20 minutes.

L'introduction au sondage téléphonique soulignait que la participation au sondage était volontaire et que l'information fournie resterait privée et confidentielle, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*. On a rassuré les participants que leurs renseignements identifiables ne seraient pas transmis à AAC.

Pollara a mené 1 351 entretiens. Vu la population totale de producteurs agricoles au Canada, un échantillon probabiliste de 1 351 producteurs donne lieu à une marge d'erreur de +/- 2,7 %, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est supérieure dans le cas des sous-populations et il convient de noter que la taille d'échantillonnage de certains sous-groupes ne suffit pas à tirer des observations

significatives. Les écarts statistiques entre les sous-groupes ou les vagues sont déterminés en fonction d'un test Z à un degré de confiance de 95 %.

Pour assurer la fiabilité des données dans tous les sous-groupes, on a interrogé des producteurs canadiens dans toutes les régions du pays. On a recueilli les données démographiques des répondants et les données finales ont été pondérées par province et ventes agricoles en fonction du Recensement de l'agriculture de 2021 de Statistique Canada.

Le tableau ci-dessous présente la distribution géographique et démographique des répondants, avant et après la pondération.

#### Distribution totale des répondants

Région	Total non pondéré	Total pondéré
Canada atlantique	73	44
Québec	429	209
Ontario	283	344
Manitoba	83	103
Saskatchewan	224	243
Alberta	196	295
Colombie-Britannique	113	113

#### Distribution totale des répondants

Langue	Total non pondéré	Total pondéré
Anglais	929	1 144
Français	422	207

#### Distribution totale des répondants

Revenu agricole	Total non pondéré	Total pondéré
10 000 \$ à juste en deçà de 50 000 \$	109	409
50 000 \$ à juste en deçà de 100 000 \$	119	203
100 000 \$ à juste en deçà de 250 000 \$	204	249
250 000 \$ à juste en deçà de 500 000 \$	206	173
500 000 \$ à juste en deçà de 1 000 000 \$	229	94
1 000 000 \$ et plus	484	223

#### Distribution totale des répondants

Âge	Total non pondéré	Total pondéré
Moins de 45 ans	252	185
45 à 54 ans	223	180
55 à 64 ans	350	302
65 ans et plus	526	684

#### Distribution totale des répondants

Répondant	Total non pondéré	Total pondéré
Hommes	1 032	954
Femmes	276	345
Autre	43	51

Le tableau suivant présente la distribution des exploitations agricoles par province :

#### Facteurs de pondération par province

Référence	Équation	Pondération
Atl. – Atlantique		3,2290 %
Qc – Québec	PROV =Qc	15,4734 %
Ont. – Ontario	PROV =Ont.	25,4621 %
Man. – Manitoba	PROV =Man.	7,6593 %
Sask. – Saskatchewan	PROV =Sask.	17,9740 %
Alb. – Alberta	PROV =Alb.	21,8592 %
C.-B. – Colombie-Britannique	PROV =C.-B.	8,3429 %

Le tableau suivant présente la distribution des exploitations agricoles en fonction du revenu :

#### Facteurs de pondération par revenu

Référence	Équation	Pondération
10 000 \$ à juste en deçà de 50 000 \$	Q2=2	30,3 %
50 000 \$ à juste en deçà de 100 000 \$	Q2=3	15,0 %
100 000 \$ à juste en deçà de 250 000 \$	Q2=4	18,4 %
250 000 \$ à juste en deçà de 500 000 \$	Q2=5	12,8 %
500,000 \$ et plus	Q2=6,7	23,5 %

### Contrôles de la qualité

Avant de lancer le sondage, Pollara a essayé le lien pour veiller à ce que le programme corresponde au questionnaire dans les deux langues et contienne l'utilisation appropriée des sauts et des répartitions aléatoires. On a procédé à un « pré-lancement » du sondage pour valider la programmation et veiller à ce que les répondants n'aient pas de problème avec le libellé des questions. Pollara a examiné les données du pré-lancement et écouté les enregistrements des entretiens du pré-lancement avant de procéder au lancement intégral.

### Taux de participation

On a tenté de communiquer avec 11 459 producteurs pour ce projet. Le taux de refus pour ce sondage était de 36 %, avec un taux de participation de 33 %. Bien qu'il s'agisse d'un taux de participation relativement élevé pour une recherche sur l'opinion publique, le risque de biais de non-réponse reste présent. Les producteurs qui n'ont pas le temps de répondre à un sondage

pourraient être plus communs avec certains types d'exploitations agricoles. Cela dit, même s'il existe un biais de non-réponse, on devrait pouvoir comparer les résultats à ceux des vagues antérieures, puisqu'ils découlent d'une méthodologie semblable.

Voici les statistiques de communication détaillées :

<b>Nombre total de numéros essayés</b>	<b>11 459</b>
<b>Hors du champ de l'étude – invalides</b>	<b>2 340</b>
<b>Non résolus – pas de réponse, répondeur</b>	<b>3 741</b>
<b>Refus</b>	<b>1 711</b>
<b>Dans le champ de l'étude – pas de réponse</b>	<b>635</b>
Barrière linguistique	38
Incapables de remplir le sondage (malade)	218
Rappel – pas disponible	379
<b>Dans le champ de l'étude – avec réponse</b>	<b>3 032</b>
Sondages incomplets	117
Rappel – n'a pas rempli le sondage	596
Inadmissibles – Q1 (pas un décideur)	122
Inadmissibles – Q2 (pas un revenu suffisant)	162
Inadmissibles – Q3 (âge)	33
Inadmissibles – n'est plus à une exploitation agricole	651
Sondages remplis	1 351

## Annexe B : Questionnaire du sondage

### Sondage sur les enjeux stratégiques des producteurs – vague VIII

**2023-2024**

Note aux intervieweurs : Soyez proactifs si vous pensez que les répondants ne sont pas dans un environnement adéquat (p. ex. trop de bruit) ou dans de bonnes conditions pour répondre au questionnaire. Dans ces cas, fixer un rendez-vous téléphonique pour effectuer le sondage.

Bonjour/bonsoir. Je m'appelle \_\_\_\_\_ et communique avec vous au nom de Pollara, une entreprise de recherche sur l'opinion publique. Préférez-vous continuer en français ou en anglais? Would you prefer that I continue in English or French?

Nous menons une étude auprès des producteurs agricoles pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au sujet d'enjeux importants qui touchent le secteur au Canada. La participation au sondage est volontaire et l'entrevue durera environ 20 minutes. Soyez assuré(e) que votre identité et vos réponses individuelles demeureront strictement confidentielles.

Note aux intervieweurs : Si un répondant est préoccupé par la protection de ses renseignements personnels, lire ce qui suit : Les renseignements que vous fournirez seront gérés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et aux autres lois applicables en matière de protection de la vie privée. Votre décision de participer ou non au sondage n'aura aucune incidence sur vos relations avec le gouvernement du Canada.

Note aux intervieweurs : Si le répondant veut obtenir plus d'informations sur le sondage, lire la phrase suivante : Cette étude vise à fournir à AAC des renseignements clés sur les points de vue des producteurs concernant les enjeux actuels en agriculture au Canada et les priorités et les politiques qui touchent le secteur agricole et agroalimentaire au Canada.

Note aux intervieweurs : Si un répondant vous pose des questions au sujet de la légitimité de ce projet ou s'il désire formuler une plainte ou un commentaire concernant le projet, lui dire de composer le 416 921-0090.

Note aux intervieweurs : Si un répondant demande de s'entretenir avec un responsable de l'étude d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, prendre son nom et son numéro de téléphone en note et lui dire qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada communiquera avec lui; il s'agit de la façon privilégiée d'établir le lien avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

## A. Questions de sélection

Langue : [Notée par l'intervieweur]

1. Anglais
2. Français

[Poser à tous]

Qsélection1. Est-ce que je vous ai joint(e) sur un téléphone cellulaire? [Ne pas lire la liste]

1. Oui
2. Non

[Poser si Qsélection1=Oui]

Qsélection2. Êtes-vous dans un endroit sûr pour parler au téléphone? [Ne pas lire la liste]

1. Oui
2. Non

[Si Qsélection2=Non, lire ce qui suit :] Nous aimerions réaliser cette entrevue avec vous dans des conditions appropriées et sécuritaires. Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions. Nous vous rappellerons à un moment plus opportun.

Qsélection3. Avant de commencer, j'aimerais vous informer que, pour des raisons de contrôle de la qualité, cette entrevue pourrait être enregistrée. Pouvons-nous commencer?

1. Oui
2. Non [Remercier la personne et mettre fin à l'appel]

## B. Profil de l'entreprise

1. Tout d'abord, pouvez-vous me confirmer que vous êtes l'un des décideurs en ce qui concerne la gestion de votre exploitation agricole?

[Note à l'intervieweur] : Si nécessaire, lire ce qui suit : En d'autres termes, prenez-vous les décisions d'affaires et de financement concernant la gestion de votre exploitation agricole?

1. Oui
2. Non [Remercier la personne et mettre fin à l'appel]
3. Coassocié(e)

[Si oui ou coassocié(e), continuer. Si non, demander à parler à la personne qui prend les décisions et lire à nouveau l'introduction. Si la personne n'est pas disponible, planifier un rappel. S'il n'y a pas de décideur, remercier la personne et mettre fin à l'appel.]

2. Quel a été le montant brut des ventes de votre exploitation agricole en 2023? Vous n'avez qu'à m'arrêter lorsque je nommerai la bonne catégorie. [Lire la liste]
  1. Moins de 10 000 \$ [Remercier la personne et mettre fin à l'appel]
  2. De 10 000 \$ à moins de 50 000 \$
  3. De 50 000 \$ à moins de 100 000 \$
  4. De 100 000 \$ à moins de 250 000 \$
  5. De 250 000 \$ à moins de 500 000 \$
  6. 500 000 \$ à moins de 1 000 000 \$
  7. 1 000 000 \$ et plus
  99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Remercier la personne et mettre fin à l'appel]
  
3. À des fins de classification, quelle est votre année de naissance?
 

[Noter l'année] [Si né(e) après 2005, remercier la personne et mettre fin à l'appel]

99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Remercier la personne et mettre fin à l'appel]

## C. Exploitation et gestion des risques

Nous aimerions maintenant en savoir un peu plus sur votre exploitation agricole et sur la façon dont vous gérez les risques pour votre entreprise.

4. En 2023, quel type de production a le plus contribué à votre revenu agricole brut? [Ne pas lire la liste; accepter une seule réponse]
  1. Culture de plantes oléagineuses et de céréales (p. ex. soja, canola, graines de lin, graines de moutarde, carthame et tournesol, pois secs, haricots secs, lentilles, blé, maïs, riz, riz sauvage ou sarrasin) (1111)
  2. Élevage de bovins (p. ex. vache/veau, préengraissement, parc d'engraissement) (11211)
  3. Élevage de bovins laitiers et production laitière (11212)
  4. Apiculture (112910)
  5. Fourrage (311119)
  6. Élevage de volailles (1123)
  7. Élevage de porcs (11221)
  8. Culture de légumes (11121)
  9. Culture de fruits (1113)
  98. Autres types de production agricole (p. ex. production serricole, aquaculture, élevage de moutons et de chèvres) [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
  99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]
  
5. En songeant à l'avenir, quel sera selon vous le problème le plus important auquel l'agriculture canadienne sera confrontée au cours des cinq prochaines années? [Ne pas lire la liste; accepter une seule réponse]
  1. Coûts de production / coûts des intrants

2. Prix des produits de base / prix variables
3. Rentabilité / viabilité du secteur agricole / gagner sa vie / couvrir les coûts
4. Barrières commerciales / barrières commerciales internationales
5. Moins de fermes familiales / problèmes de succession
6. Moins de terres agricoles / cessation des activités agricoles
7. Pénuries de main-d'œuvre / disponibilité / main-d'œuvre (général)
8. Plus grand besoin de soutien / d'aide de la part des agriculteurs
9. Étiquetage des produits alimentaires / loi
10. Impacts du changement climatique / catastrophes naturelles et variations météorologiques extrêmes (p. ex. inondations, sécheresses, assez de pluie ou d'humidité)
11. Évolution de la demande des consommateurs
12. Taxe sur le carbone
13. Intervention gouvernementale (politique, réglementation, ingérence, etc.)
14. Perceptions du public (confiance, compréhension)
15. Réduction des émissions attribuables aux engrais
16. Préoccupations environnementales (santé des sols, biodiversité et qualité de l'eau)
98. Autre enjeu [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

6. En songeant à l'avenir, dans quelle mesure la situation de votre exploitation agricole sera-t-elle mieux ou pire dans cinq ans, par rapport à ce qu'elle est maintenant? [Lire la liste]

1. Beaucoup mieux
2. Un peu mieux
3. Un peu moins bonne
4. Bien pire
5. Je n'envisage aucun changement au cours des cinq prochaines années.
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

7. À quels types de risques votre entreprise agricole est-elle exposée? [Ne pas lire la liste; accepter jusqu'à trois réponses]

[Note à l'intervieweur : si nécessaire] Demander au répondant : Y en a-t-il d'autres?

[Note à l'intervieweur : si nécessaire] Voici des exemples : accès aux marchés, augmentation des coûts, maladies ou parasites, variations météorologiques

1. Maladies ou parasites (p. ex. la maladie de la vache folle, la grippe aviaire, la peste porcine africaine ou le mildiou des cultures)
2. Impacts du changement climatique / catastrophes naturelles et fluctuations extrêmes des conditions météorologiques (p. ex. inondations, sécheresses)
3. Fluctuations / volatilité des prix sur le marché
4. Obstacles au commerce / obstacles à l'accès au marché
5. Modifications des politiques et des programmes gouvernementaux
6. Crise / problèmes liés à la sécurité alimentaire
7. Contamination (p. ex. dans les eaux souterraines)
8. Augmentation des coûts d'exploitation (p. ex. carburant, produits chimiques, engrais, coûts de la main-d'œuvre)

9. Perceptions négatives du public / confiance du public (p. ex. préoccupations relatives au bien-être des animaux)
  10. Pression accrue des membres de la chaîne de valeur (p. ex. demande accrue des détaillants pour tout ce qui concerne le développement durable)
  11. Taxes / taxe sur le carbone
  12. Taux d'intérêt
  13. Rentabilité / viabilité du secteur agricole / gagner sa vie / couvrir les coûts
  14. Moins de fermes familiales / problèmes de succession
  15. Concurrence accrue
  16. Marketing / commercialisation
  17. Numérisation
  18. Cyberrisques
  98. Autre risque [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
  99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]
8. Parmi les situations d'urgence suivantes, quelles sont celles que votre exploitation agricole a rencontrées au cours des deux dernières années? [Randomiser] [Lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent]
1. Feux de forêt
  2. Inondation / précipitations excessives
  3. Ouragan
  4. Maladie animale
  5. Maladie des plantes
  6. Cyberattaque
  7. Sécheresse
  8. Aucun d'entre eux [Réponse spontanée] [Exclusive]
10. Quelles mesures avez-vous prises, le cas échéant, pour gérer ou planifier les risques d'incidents (situations d'urgence) auxquels votre exploitation agricole pourrait être confrontée? Avez-vous mis en place... [Lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent]
1. Mesures de biosécurité (maladie animale ou des plantes)
  2. Système de traçabilité
  3. Générateur d'énergie électrique de secours / amélioration des infrastructures
  4. Mesures environnementales ou de développement durable
  5. Mesures de protection des animaux
  6. Participation à un programme de gestion des risques commerciaux offert par le gouvernement
  7. Élaboration d'un plan d'urgence qui définit les procédures à suivre en cas d'urgence et les rôles et responsabilités de ceux qui sont impliqués
  98. Autre chose? [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
  99. Aucun [Réponse spontanée] [Exclusive]

## D. Cybersécurité

Passons maintenant aux questions de cybersécurité et de cyberincidents.

Cyberincident s'entend de toute tentative non autorisée, réussie ou non, d'avoir accès à une ressource informatique ou à un réseau, de le modifier, de le détruire, de le supprimer ou de le rendre inutilisable. Compte tenu de cette définition...

11. À quel point êtes-vous préoccupé(e), le cas échéant, par la possibilité qu'un cyberincident perturbe les activités de votre exploitation agricole? [Lire la liste]

1. Très préoccupé(e)
2. Assez préoccupé(e)
3. Peu préoccupé(e)
4. Pas du tout préoccupé(e)
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

12. Dans quelle mesure votre exploitation agricole est-elle prête à réagir en cas de cyberincident? [Lire la liste]

1. Très prête
2. Plutôt prête
3. Un peu prête
4. Pas du tout prête
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

13. Votre exploitation agricole a-t-elle déjà été victime d'un cyberincident?

1. Oui
2. Non
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

14. [Si Q12=1] Quel type de cyberincidents avez-vous subi? [Ne pas lire la liste; réponses multiples]

1. Courriel frauduleux
2. Texto frauduleux
3. Virus / logiciel espion / maliciel sur votre ordinateur
4. Vol d'identité
5. Piratage d'un compte de média social
6. Hameçonnage
7. Rançongiciel
98. Autre type de cyberincidents [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

## E. Confiance du public

Dans la prochaine série de questions, nous aimerions comprendre la manière dont votre exploitation agricole peut réagir à l'évolution des tendances de consommation.

Parmi les mesures, pratiques ou programmes suivants, lesquels avez-vous mis en œuvre? Si cela ne s'applique pas à votre exploitation agricole, veuillez me le faire savoir.

[Randomiser; lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent. Si le répondant pose la question, l'intervieweur devra clarifier que ces programmes auraient pu être mis en œuvre par l'exploitant lui-même, par l'entremise d'une association sectorielle/industrielle ou du gouvernement.]

Environnement [Ne pas lire]

15. Programmes de gestion de l'environnement
16. Plan d'irrigation ou de conservation des eaux / amélioration de la qualité de l'eau
17. Mesures pour réduire les pertes alimentaires à l'exploitation agricole
18. La gestion bénéfique du fumier
19. Mesures ou pratiques visant à réduire ou à éliminer l'utilisation de médicaments ou d'antibiotiques chez les animaux d'élevage
20. Plan de gestion des nutriments
21. Réduction de l'utilisation de pesticides
22. Réduction de l'utilisation des engrais
23. Planter des cultures de couverture
24. Rotation des cultures
25. Systèmes de culture sans/à faible labour
26. Améliorer le taux de stockage du carbone dans des sols sains
27. Réduction des émissions de méthane
28. Améliorer la biodiversité

Confiance du public [Ne pas lire]

29. Pratiques sans cruauté et respectueuses du bien-être animal
30. Mesures renforcées en matière de salubrité alimentaire
31. Parler publiquement du fonctionnement de votre exploitation agricole (p. ex. lors d'événements, dans des marchés fermiers, sur les médias sociaux), ou permettre de visiter l'exploitation agricole
32. Participation à un programme d'assurance adapté au secteur ou à l'industrie [Si nécessaire, lire la phrase suivante : Les systèmes d'assurance permettent à l'industrie de faire des déclarations crédibles, significatives et vérifiables sur ses produits et la manière dont ils sont produits.]

34. Parmi les sources d'information suivantes, auxquelles vous fiez-vous pour prendre des décisions concernant les pratiques à mettre en œuvre à votre exploitation agricole?

[Randomiser; lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent]

1. Agrologue ou autre conseiller(ère)
2. Association industrielle
3. Balado

- 4. Amis, voisins ou autres connaissances
- 5. Fournisseur de matériel ou de produits
- 6. Médias sociaux
- 98. Y en a-t-il d'autres? [Noter la réponse textuelle]
- 99. Aucun [Réponse spontanée] [Exclusive]

35. Quelle influence la perception du public envers l'agriculture et la production alimentaire exerce-t-elle actuellement sur la façon dont vous gérez votre exploitation agricole et les décisions que vous prenez? [Lire la liste]

- 1. Aucune influence
- 2. Très faible influence
- 3. Faible influence
- 4. Influence moyenne
- 5. Influence élevée
- 6. Influence très élevée
- 99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

[Sauter la question si l'un des éléments suivants a été sélectionné à la Q4 : 2, 6, 7]

36. Quelles ont été, le cas échéant, les causes de pertes de production alimentaire (prête à être récoltée ou récoltée) subies par votre exploitation agricole au cours des deux dernières années? [Ne pas lire; réponses multiples]

- 1. Sans objet [Pas de production alimentaire dans l'exploitation] [Exclusive]
- 2. Je n'ai pas subi de pertes en matière de production prête à être récoltée ou récoltée [Exclusive]
- 3. Rejet en raison des normes de qualité (p. ex. apparence, taille)
- 4. Capacité de main-d'œuvre insuffisante
- 5. Problèmes ou pannes de matériel
- 6. Prévisions inexactes de l'offre et de la demande, annulation de commandes ou résiliation de contrats
- 7. Stockage inadéquat
- 8. Retards dans le transport
- 9. Coût de la récolte trop élevé en raison de la volatilité des prix
- 10. Détérioration de la production à cause de phénomènes météorologiques
- 11. Surproduction – incapacité à tout vendre
- 12. Production hors quota (p. ex. lait jeté)
- 98. Autre cause [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
- 99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

37. Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles, le cas échéant, qui vous inciteraient à adopter davantage de pratiques agricoles pouvant aider votre exploitation agricole à réduire ses émissions découlant de l'application d'engrais?

[Randomiser] [Lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent]

- 1. Sans objet – aucune application d'engrais à l'exploitation agricole [Exclusive] [Toujours lire en premier]
- 2. Un rendement tangible du capital investi

3. L'accès à des services pour vous aider à choisir les pratiques à adopter et vous expliquer comment les mettre en œuvre (p. ex. les services d'un(e) agronome)
  4. La possibilité d'harmoniser les pratiques avec celles qui mènent à l'obtention de la certification 4B
  5. La possibilité d'obtenir des crédits de carbone compensatoires en contrepartie des mesures prises
  6. Du financement de la part du gouvernement pour aider à couvrir les coûts
39. Dans quelle mesure pensez-vous que la mise en place d'initiatives de durabilité environnementale constitue une priorité pour vous? Diriez-vous que c'est une... [Lire la liste]
1. Faible priorité
  2. Priorité modérée
  3. Priorité élevée
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

## F. Marché de l'emploi

Les questions qui suivent portent sur les défis auxquels vous pourriez ou non faire face en matière de main-d'œuvre.

40. Durant les deux dernières années, avez-vous fait face à des difficultés liées au marché de l'emploi? (P. ex. en matière de recrutement, de formation, etc.)
1. Oui
  2. Non
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre
41. [Si Q40=1] Quelles difficultés avez-vous rencontrées? [Ne pas lire la liste; accepter jusqu'à 3 réponses]
1. Recruter/attirer des travailleurs peu qualifiés/à faible rémunération
  2. Recruter/attirer des travailleurs hautement qualifiés/à salaires élevés
  3. Faibles capacités de formation pour les nouveaux employés/le personnel existant
  4. Accès à des options de transport vers la ferme/l'exploitation pour les travailleurs
  5. Accès à des options de logement pour le personnel
  6. Rétention du personnel existant
  7. Budget insuffisant pour fournir des salaires et des avantages sociaux concurrentiels
98. Autre difficulté [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]
42. Au cours de la dernière année, avez-vous employé des travailleurs étrangers temporaires?
1. Oui
  2. Non
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre

43. [Si Q42=2] Pourquoi n'avez-vous embauché aucun travailleur étranger temporaire? [Ne pas lire la liste; accepter jusqu'à trois réponses]
1. Pas besoin de travailleurs supplémentaires / a été en mesure de trouver des travailleurs canadiens
  2. À cause des coûts du programme
  3. À cause de la difficulté à fournir l'hébergement nécessaire
  4. Parce que le processus de demande porte trop à confusion
  5. Parce que le temps de traitement des demandes est trop long ou imprévisible
  6. Parce que les exigences du programme sont trop strictes ou difficiles à satisfaire
  7. Parce que je ne connais pas le programme
  98. Autre raison [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
  99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre

## G. Initiatives d'AAC

La prochaine série de questions porte sur les initiatives entreprises par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

44. Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose à propos des programmes ou initiatives ci-dessous? [Randomiser] [Lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent] [Ne pas lire les déclarations entre parenthèses, sauf si cela est implicitement nécessaire ou si le répondant demande des précisions].
1. Partenariat canadien pour une agriculture durable (investissement quinquennal de 3,5 milliards de dollars par les gouvernements visant à renforcer et développer le secteur agricole et agroalimentaire du Canada)
  2. Agri-stabilité (fournit du soutien pour gérer les baisses importantes de revenu agricole)
  3. Agri-investissement (aide à gérer les risques et les petites baisses de revenu agricole)
  4. Agri-protection (offre une protection d'assurance à frais partagés contre les catastrophes naturelles)
  5. Agri-relance (cadre de secours en cas de catastrophe, d'évaluation des événements catastrophiques et d'élaboration d'initiatives)
  6. Programme de paiements anticipés (fournit des avances de fonds à faible taux d'intérêt sur la valeur des produits agricoles admissibles)
  7. Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (indemnisation suite aux engagements pris en matière d'accès aux marchés dans le cadre de récents accords commerciaux internationaux)
  8. Fonds des infrastructures alimentaires locales (fonds permettant aux petites organisations communautaires sans but lucratif d'améliorer leurs systèmes alimentaires, grâce à des investissements dans les infrastructures directement liées à l'élimination de l'insécurité alimentaire)  
Initiatives et programmes environnementaux [Ne pas lire]
  9. Programme des technologies propres en agriculture (volet Adoption ou volet Recherche et innovation)

10. Programme Solutions agricoles pour le climat – Laboratoires vivants ou Fonds d’action à la ferme pour le climat) (financement pour aider les producteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques visant à stocker le carbone et à réduire les émissions de gaz à effet de serre)
11. Programme Agri-innovover (offre des contributions financières remboursables afin d’encourager l’adoption de technologies innovatrices prêtes à être commercialisées)
12. Défi de réduction du gaspillage alimentaire (soutient les innovations afin d’accélérer et de faire avancer le déploiement de solutions diversifiées et de haut calibre au gaspillage alimentaire au Canada)

[Passer la Q42 si le répondant ne connaît aucun des programmes énumérés à la Q41]

45. Avez-vous présenté une demande de soutien ou de financement dans le cadre d’un des programmes que je viens d’énumérer?

1. Oui
2. Non
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre

[Si oui à Q42]

46. Parmi es programmes suivants, quels sont ceux au titre desquels vous avez présenté une demande? [Lire tous les programmes pour lesquels le répondant a répondu « Oui » à la Q44, sauf Q44-1]

[Ne pas lire les déclarations entre parenthèses, sauf si cela est implicitement nécessaire ou si le répondant demande des précisions].

1. Agri-stabilité
2. Agri-investissement
3. Agri-protection
4. Agri-relance
5. Programme de paiements anticipés
6. Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers
7. Fonds des infrastructures alimentaires locales  
Initiatives et programmes environnementaux [Ne pas lire]
8. Programme des technologies propres en agriculture
9. Programme Solutions agricoles pour le climat – Laboratoires vivants ou Fonds d’action à la ferme pour le climat)
10. Programme Agri-innovover
11. Défi de réduction du gaspillage alimentaire

[Si Q44-1 = « Oui »]

47. Quelles sont vos impressions sur le Partenariat canadien pour une agriculture durable? [Lire la liste]

1. Très positives
2. Plutôt positives
3. Ni positives ni négatives
4. Plutôt négatives
5. Très négatives

99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

[Si Q44-1 = « Oui »]

48. Dans quelle mesure connaissez-vous les programmes et les services offerts dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable? [Lire la liste]

1. Très bien
2. Plutôt bien
3. Très peu
4. Pas du tout

99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

49. [Si Q44-2 = « Oui » et (Q45-2 = « Non » ou Q46-1 = « Non »)] Pourquoi n'avez-vous pas présenté une demande dans le cadre du Programme Agri-stabilité? [Ne pas lire; réponses multiples]

1. Ne connaissait pas le programme
2. Présenter une demande est trop compliqué
3. Présenter une demande coûte trop cher
4. Présenter une demande prend trop de temps
5. Couverture principale dans le cadre d'un autre programme (p. ex. Agri-protection)
6. Autre raison [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_

99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

## H. Santé mentale

50. Connaissez-vous des services de soutien ou initiatives en santé mentale destinés aux agriculteurs canadiens et à leurs familles?

1. Oui
2. Non

99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre

[Si Q50=1]

51. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu recours à ces services ou initiatives?

1. Oui
2. Non

99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre

[SI Q51=1]

52. Auxquels des services ou initiatives ci-dessous avez-vous eu recours, le cas échéant?  
[Randomiser et lire la liste] [Réponses multiples]

1. Formation ou ateliers portant sur la littératie en santé mentale (p. ex. qu'est-ce qu'une bonne santé mentale, comment reconnaître les signes de stress et de détérioration du bien-être mental)
2. Services de consultation (par téléphone ou en personne)
3. Service d'aide en cas de crise (par téléphone, par messagerie texte ou en ligne)
4. Soutien par les pairs (rencontres en personne, applications comme TogetherAll ou AgTalk)
98. Autre service ou initiative [Toujours demander en dernier] [Préciser]

## I. Données démographiques

Enfin, ces dernières questions nous aideront à analyser vos réponses.

53. En ce qui concerne le revenu net d'entreprise agricole après les dépenses d'exploitation, au cours des cinq dernières années, est-ce que le revenu net de votre exploitation...? [Lire]
  1. A augmenté
  2. Est demeuré le même
  3. A diminué
  99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]
  
54. Votre ménage bénéficie-t-il d'un revenu non agricole? [Lire si nécessaire – Par exemple, est-ce que votre coassocié(e) ou vous-même avez un travail non agricole qui complète vos revenus de production agricole?] *Suivi 2021*
  1. Oui
  2. Non
  99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]
  
55. Votre exploitation agricole est-elle certifiée biologique ou en cours d'obtention d'une certification biologique?
  1. Oui – certifiée biologique
  2. Oui – en cours d'obtention d'une certification biologique
  3. Non / elle n'est pas certifiée biologique
  99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre
  
56. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) s'engage à recueillir des données en matière d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) afin d'orienter la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à mieux soutenir la participation de tous dans le secteur. À quel genre vous identifiez-vous? [Question ouverte; noter la réponse en fonction de la liste ci-dessous]

1. Homme
2. Femme
3. Personne non binaire
4. Personne de diverses identités de genre
5. Personne bispirituelle
6. Personne intersexuée
7. Préfère se décrire [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre

57. Vous considérez-vous comme une personne autochtone, c'est-à-dire faisant partie des Premières Nations (Indiens d'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuits)? [Ne pas lire la liste]

1. Non, je ne suis pas une personne autochtone
2. Oui, je suis membre des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord)
3. Oui, je suis Métis(se)
4. Oui, je suis Inuk [Inuit(e)]
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

58. Une personne faisant partie d'une minorité racisée au Canada est une personne (autre qu'une personne autochtone comme sondé dans la question précédente) qui n'est pas de race blanche ou blanche de couleur, quel que soit son lieu de naissance. Êtes-vous membre d'une minorité racisée?

1. Oui
2. Non
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre [Réponse spontanée]

[Si « Oui » à Q58]

59. Comment décririez-vous la ou les minorités dont vous faites partie? [Ne pas lire la liste; réponses multiples]

1. Chinois
2. Noirs
3. Philippins
4. Arabes
5. Latino-Américains
6. Asiatiques du Sud-Est (p. ex. Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, Thaïlandais)
7. Asiatiques du Sud (p. ex. Indiens de l'Est, Pakistanais, Sri-Lankais)
8. Asiatiques occidentaux (p. ex. Iraniens, Afghans)
9. Coréens
10. Japonais
98. Autre groupe [Intervieweur : noter la réponse] \_\_\_\_\_
99. Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre au sondage. Les résultats de la recherche seront rendus publics au cours des prochains mois sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada.

